Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

UNIVERSITY OF
ILLINOIS LIBRARY
AT URBANA-CHAMPAIGN
BOOKSTACKS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

UNIVERSITY LIBRARY
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

The person charging this material is responsible for its renewal or return to the library on or before the due date. The minimum fee for a lost item is **$125.00, $300.00** for bound journals.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University. *Please note: self-stick notes may result in torn pages and lift some inks.*

Renew via the Telephone Center at 217-333-8400, 846-262-1510 (toll-free) or circlib@uiuc.edu.
Renew online by choosing the **My Account** option at:
http://www.library.uiuc.edu/catalog/

APR 01 2003

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

France. P O T E F A G E

C-3\8
00 000
AXT820

DP-2

HERTZBERG — NEW

NSPRH TITLE NO

-0000.0000

LIVRE×DE LA

2-28

CLOTH COLOR

0018 SCRIPT

CHARGING INFORMATI

STUBBING		F
HAND SEW		N
THRU SEW		P
THRU SEW ON TAPE		E
HEIGHT	PICA	
7	6	

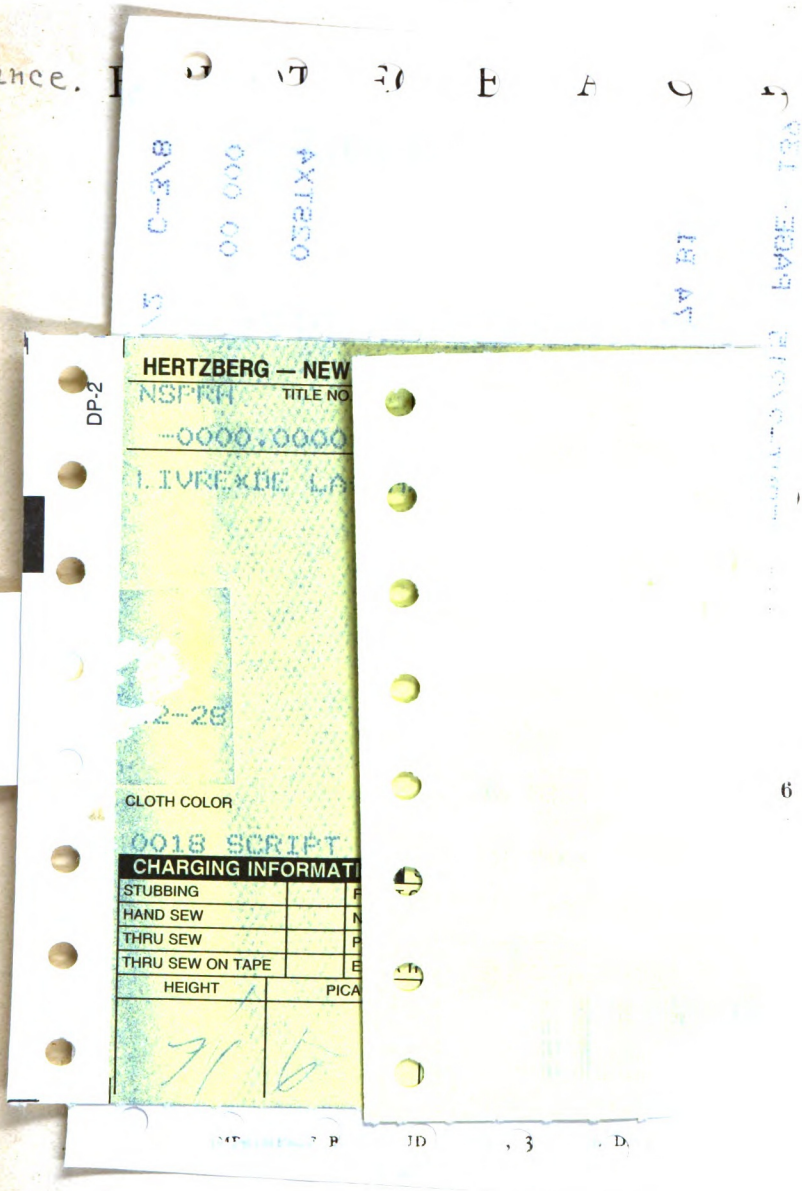

6

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

DISK-B900719 REC.-210 FONT-2/215 PAGE- 139

NSPRH

-0000.0000 07200-J27 CA 23- 74 B1

LIVRE*DE LA*CHASSE*PAR*GASTON*PHEBUS*

42-28 091.6*F841*COP.2*

02STX4

FOIL- WHITE 00 000

0018 SCRIPT L IN CALL # NOT 1*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

rance. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

LIVRE DE LA CHASSE

PAR

GASTON PHÉBUS

COMTE DE FOIX

REPRODUCTION RÉDUITE

DES 87 MINIATURES DU MANUSCRIT FRANÇAIS 616

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PARIS

IMPRIMERIE BERTHAUD FRÈRES, 31, RUE DE BELLEFOND

CATALA FRÈRES, SUCCRS.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

091.6
F84Lc
cop. 2

11023 A.M.F.

LIVRE DE LA CHASSE

PAR

GASTON PHÉBUS

De toutes les productions de la littérature cynégétique du moyen âge, le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, comte de Foix, est incontestablement l'une de celles dont le succès a été le plus grand. Ce succès est attesté non seulement par le nombre et la qualité des manuscrits qui en restent — près de 40 [1] — mais encore par les études [2] et les imitations dont il a

1. M. H. Werth (*Altfranzösische Jagdlehrbücher*, Halle, Niemeyer, 1880, in-8°, p. 67-81) en compte 40, et MM. Baillie-Grohman (*The Master of Game*, p. 234) 41, mais on verra, plus loin, que ces listes contiennent plusieurs erreurs.

2. La plus récente et la plus importante de ces études est celle que lui ont consacrée M. Baillie-Grohman, en tête (p. XXIX-XLVI) de leur édition

Digitized by Google 518705 Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

été l'objet. Et de tous ces manuscrits, celui qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale, sous le numéro 616 du fonds français — dont les miniatures sont reproduites dans le présent album — est regardé, d'un commun accord, comme le plus riche et le plus luxueusement orné [1]. Aussi doit-il à cette circonstance d'avoir été particulièrement apprécié et convoité. Un peu de légende s'est même mêlée à son histoire et n'a pas peu contribué à augmenter sa célébrité [2].

Les seuls détails de cette histoire qu'on puisse, actuellement, tenir pour certains, sont les suivants. A la fin du XVe siècle, il fut recueilli par un bibliophile, le comte Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier —

du *Master of Game* d'Édouard, duc d'York, le plus ancien traité, en anglais, sur la chasse. Ce traité ayant été composé, en grande partie, d'après le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, ses éditeurs n'ont rien trouvé de mieux, pour illustrer leur luxueuse publication, que d'y reproduire 45 (44, en héliogravure Dujardin, et 1 en couleur) des principales miniatures du ms. français 616 : *The Master of Game by Edward, second duke of York*, the oldest english book on hunting, edited by W.-A. and F. Baillie-Grohman, with a foreword by Theodore Roosevelt, with 52 fac simile... Londres, Ballantyne, Hanson et Co, 1904, in-fol.

1. MM. Baillie-Grohman parlent de ces miniatures, avec tant d'enthousiasme, qu'ils ne seraient pas éloignés — bien à tort, d'ailleurs — de les attribuer, avec un écrivain dont ils ne donnent pas le nom, à l'illustre Jean Foucquet (*Ibid.*, p. XI).

2. « Few volumes — disent MM. Baillie-Grohman (p. XXVII) — have had such a strikingly romantic career. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

connu, en outre, pour avoir possédé les célèbres *Heures* de Boucicaut[1] — qui y fit peindre ses armes, au bas du fol. 13. Il devint, peu après 1525 et dans des circonstances mal précisées, la propriété de Bernard Clesius ou de Cloos, évêque de Trente. Celui-ci l'offrit à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, frère de l'empereur Charles-Quint, et y joignit une lettre d'envoi, qui est, sur ce point, l'unique source de nos renseignements. Cette lettre, sans date, mais antérieure à 1530 — car Bernard Clesius, qui reçut, cette année, le chapeau de cardinal, ne s'y donne pas ce titre — a été transcrite sur l'un des feuillets de garde[2], d'une main qu'on a tout lieu de croire contemporaine. Bernard Clesius y est malheureusement d'un laconisme regrettable sur les conjonctures auxquelles il dut la possession de ce manuscrit. Après s'être félicité du don qui l'en avait rendu propriétaire — en raison naturellement de l'hommage que ce don rendait possible — il se contente d'ajouter, sans aucune précision, que le précieux

1. Auj. chez Mme André. Elles ont été l'objet d'une luxueuse notice de la part de M. Guyot de Villeneuve, *Notice sur un manuscrit du XIVe siècle. Les heures du maréchal de Boucicaut*. Paris. Pour la Société des bibliophiles françois, 1889, in-4o, avec reproduction des principales miniatures.

2. Fol. 3 vo. On en trouvera plus loin le fac-simile et le texte complet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

volume avait été acquis à la suite de la victoire remportée par l'empereur Charles-Quint sur les Français, à Pavie ; « *...nuper fortunâ oblatus est liber iste, non utique indecorus, adeptus in illâ gloriosissimâ cæseris Caroli, fratris tui amantissimi, contra Gallos apud Papiam victoriâ.* » Le nom de François Ier n'est pas prononcé, et il n'est fait aucune allusion à sa personne.

L'archiduc Ferdinand y fit peindre ses armes, à pleine page, sur l'un des premiers feuillets [1].

Le volume reparut en 1661. A cette date il était en la possession du marquis de Vigneau, qui l'offrit à Louis XIV, d'après le témoignage de La Mesnardière, « lecteur ordinaire de la chambre [2]. » Le roi le déposa à la Bibliothèque Royale, où il fut timbré et inscrit au catalogue, sous le numéro 7097. Mais il sortit de ce dépôt vers 1709, dans des conditions mal connues, sans doute, mais qu'on ne saurait, toutefois, taxer, comme on l'a fait, de frauduleuses ou d'irrégulières [3].

1. Fol. 4 ro.

2. Fol. 12 vo : « Le vingt-deuxième juillet de l'année mil six cents soixante et un, le Roy estant à Fontainebleau, le sieur marquis de Vignaux, lieutenant général dans les armées de Sa Majesté, eut l'honneur de luy donner ce livre, moy, lecteur ordinaire de la chambre, présent. *La Mesnardière.* »

3. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II (1874), p. 300, note.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Une note de Boivin, mise en marge du catalogue de 1682, et répétée, en tête du manuscrit français 617 — qui prit la place laissée vide par le manuscrit 616 et reçut le numéro 7097 — apprend, en effet, qu'il fut « donné au Roy », c'est-à-dire à Louis XIV [1]. Celui-ci le mit dans la bibliothèque du grand dauphin. A la mort de ce dernier, survenue en 1711, il passa au duc de Bourgogne devenu dauphin. Et lorsque ce second dauphin mourut, l'année suivante, il fut attribué au Cabinet du roi. On l'y voyait encore, en 1722, d'après le catalogue qui, à cette date, fut dressé de cette collection; catalogue, d'ailleurs, qui ne fait que reproduire un « état signé par le feu roi Louis XIV, le 26 novembre 1712 [2]. » Le manuscrit de Gaston Phébus n'aurait donc

1. Nouv. acq. franç. 5402 (Catalogue de 1682), p. 491 : « Donné au Roy. Voyez l'Inventaire des livres de feu M. le duc de Bourgogne, p. 39. » Franç. 617, fol. 1. « Mis à la place de celuy qui fut donné au feu Roy et que je juge estre l'exemplaire mentionné dans l'Inventaire des livres de M. le duc de Bourgogne, p. 39. » — Cf. Paulin, Paris. *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. V (1842), p. 214.

2. Nouv. acq. franç. 10687. « Catalogue de livres du Cabinet du roi, 1722. » — Fol. 1. « État des livres de feu Monseigneur, de feu M. le Dauphin et madame la Dauphine que le Roi a ordonnés être gardés pour en composer le Cabinet de M. le Dauphin, dont M. l'abbé Pérot est chargé, suivant l'État signé par le feu roi Louis XIV, dont la minute est au secrétariat de la maison du roi, en datte du 26 novembre 1712. » — Le manuscrit de Gaston Phébus y est signalé à la page 117. — Cf. H. Omont.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

dû sortir du Cabinet du roi que pour rentrer à la Bibliothèque Royale, mais il n'en fut pas ainsi.

On le retrouve, en effet, peu de temps après — en 1726, au plus tard — dans la bibliothèque du château de Rambouillet[1], parmi les livres qui y furent réunis pour l'amusement du comte de Toulouse, grand veneur de France, depuis 1714. Et c'est, sans doute, parce que sa présence dans cette bibliothèque ne se comprenait pas, qu'on crut nécessaire d'en tenter la justification, en faisant appel à un témoignage oral, vieux de plus de 30 ans et, d'ailleurs, complètement erroné. Un certain « Du Cambart », capitaine des chasses du duché de Rambouillet, certifia, le 15 février 1769, que le comte de Toulouse, mort en 1737, avait dit, « plusieurs fois », devant lui, que ce volume lui avait été donné par Louis XIV, lui-même[2]. Or, on vient de voir que

Catalogue des manuscrits latins et français de la collection Phillipps, acquis en 1908, par la Bibliothèque Nationale, Paris, 1909, in-8°, p. 119.

1. Cf. *Catalogue de la bibliothèque du château de Rambouillet appartenant à S. A. S. Mgr. le comte de Toulouse*, Paris, G. Martin, 1726, in-8°, p. 77, n° 7c: « Livre de la chasse de Phébus de Foys. Ms. sur vélin, avec de miniatures, in-fol. » — Cette bibliothèque, est-il dit dans la préface, n'est pas « une bibliothèque complette, mais un recueil de livres choisis pour *amuser* le prince et la princesse, pendant leur séjour.... aussi bien que les personnes qu'ils y attirent. »

2. Fol. 3 r°: « Je soussigné, Léonard de Bongard, écuyer, sieur Du Cam-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Louis XIV l'avait si peu donné, qu'il était encore, en 1722, dans le Cabinet du roi. Et c'est là évidemment qu'il fut pris — frauduleusement, cette fois — pour être porté à Rambouillet. Accompagné, comme seul titre de propriété, de l'étrange témoignage que nous venons de rapporter, le précieux manuscrit passa, par héritage, de la bibliothèque du duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, dans celle de la famille d'Orléans et finalement dans celle du roi Louis-Philippe.

En 1834, il fut momentanément déposé à la bibliothèque du Louvre, où le baron J. Pichon put l'examiner [1]. Mais sa place ordinaire était sur les rayons de la bibliothèque du château de Neuilly, où Joseph Lavallée en eut communication [2]. Ce fut même ce dernier. semble-t-il, qui, après la journée du 28 février 1848, en rappela l'existence à M. Naudet, administrateur de la

bard, capitaine des chasses et maître particulier des eaux et forests du duché et pairie de Rambouillet, certifie *avoir entendu dire, plusieurs fois* à S. A. S. Mgr. le comte de Toulouse, grand veneur de France, que Louis XIV lui avoit donné et qu'il tenoit des mains de Sa Majesté le présent volume ms. composé par Gaston Phébus, comte de Foix, en 1387, sur la chasse. Fait au château de Rambouillet, ce quinze février mil sept cent soixante et neuf. *Du Cambard.* » La signature seule est autographe.

1. P. Paris, *Les manuscrits françois*, t. V (1842), p. 214, note.

2. Joseph Lavallée, *La chasse de Gaston Phébus, comte de Foix*... Paris, 1854, in-8°, p. XLVII.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Bibliothèque Nationale [1], et contribua, dans la mesure de ses moyens, à le sauver du pillage.

Il fut porté à la Bibliothèque Nationale, ainsi, d'ailleurs, que « les livres, gravures et autres objets imprimés ou manuscrits » de cette même provenance, dont la liquidation de la liste civile lui confia provisoirement la garde. Et il y resta, pour reprendre la place que sa vieille numérotation lui assignait dans les collections. Ce n'est pas que le liquidateur ne l'ait réclamé, pour le vendre avec tout le reste [2], mais il fut démontré, après une délibération approfondie du conservatoire, que Louis XIV n'avait pas voulu « l'aliéner [3] ».

1. Naudet, *Réponse de la Bibliothèque Nationale à M. Feuillet de Conches*, Paris, 1851, in-8°, p. 35. Dans un factum, aussi injuste qu'agressif, intitulé : *Réponse à une incroyable attaque de la Bibliothèque Nationale...* (Paris, 1851, in-8°, p. 148), M. Feuillet de Conches avait accusé M. Naudet d'avoir « fait saisir » ce manuscrit de Gaston Phébus « sur le motif qu'il avait été *volé* par Louis XIV, au préjudice de la Bibliothèque Nationale ! »

2. Vavin, *Compte de la liquidation de la liste civile et du domaine privé du roi Louis-Philippe, rendu le 30 décembre 1851*, Paris, s. d. (1852), in-4°, p. 76.

3. C'est dans la bibliothèque de Neuilly que le duc d'Aumale, au temps de sa jeunesse, avait feuilleté les premiers beaux livres et qu'il avait senti naître les goûts de bibliophile, auxquels il devait si ardemment et si heureusement sacrifier plus tard. Dans les dernières années de sa vie, il rappelait souvent, paraît-il (Cf. L. Delisle, *Chantilly, Le Cabinet des livres, Imprimés*, Paris, 1905, in-4°, p. XXXIII), le plaisir qu'il avait éprouvé, tout enfant, lorsque, pour le récompenser de son application au travail, on lui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Cette histoire présente, comme on vient de le voir, plusieurs lacunes regrettables, qui ont naturellement piqué la curiosité des érudits et provoqué des affirmations et des hypothèses. Malheureusement, aucune des solutions proposées n'est acceptable. Certaines, même, sont du domaine de la fantaisie et de la légende.

On ne sait, d'abord, pas à quel grand seigneur ce luxueux manuscrit était destiné. M. G. de Villeneuve a prétendu [1] que c'était l'exemplaire offert à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, parce qu'il a cru que les armes de Poitiers avaient été superposées aux armes de Bourgogne, mais c'est là une erreur matérielle. La composition de l'encadrement, au bas duquel se trouvent ces armes, montre que l'enlumineur n'en avait pas prévu. En examinant, en effet, au jour et par transparence, cette partie du feuillet, on aperçoit, au-dessous de l'azur des armes de Poitiers, la trace d'un grattage, qui correspond à une partie supprimée de rinceau et

avait montré les belles miniatures du manuscrit qui nous occupe. Aussi, ne se consola-t-il, jamais, de sa réintégration dans les collections de la Bibliothèque Nationale, et ne voulut-il pas en admettre la légitimité. Il l'appelait « *son* Phébus » et exprimait ses regrets — chaque fois qu'il avait occasion de le revoir — de n'avoir pu l'incorporer à son cabinet. Cf. L. Delisle, *Ibid.*, p. XXXIII, et *Chantilly, Le Cabinet des livres, Manuscrits*, t. I (1900), p. 301.

1. *Les heures de Boucicaut*, p. 11.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

non à des armes quelconques. Il ne semble pas, d'un autre côté, qu'on puisse faire remonter à la fin du XIVe siècle l'écriture proprement dite, ainsi qu'il le faudrait, s'il s'agissait d'un exemplaire de dédicace, Gaston Phébus étant mort en 1391.

La lettre de Bernard Clesius, dont nous avons parlé plus haut, ne contient ni le nom de François Ier ni aucune allusion à sa personne, mais il a suffi qu'il y fût question du désastre de Pavie pour qu'on pensât au roi de France et qu'on lui attribuât la propriété du précieux manuscrit [2]. C'est dans ses bagages que l'aurait découvert le soldat [2], qui devait le recevoir, comme sa part de butin, et le vendre, ensuite, à l'évêque de Trente [3].

1. Et comme en 1525, le texte de Gaston Phébus avait été déjà édité, et qu'un exemplaire de ces éditions aurait été incomparablement plus maniable et d'un transport plus facile que notre volume, on en a conclu que si François Ier le leur avait préféré, c'était parce qu'il avait un goût tout particulier pour les beaux manuscrits (Baillie-Grohman, *Ibid.*, p, XXXVIII).

2. D'après MM. Baillie-Grohman (p. XVIII), ce soldat aurait été un lansquenet, et c'est parce que ce lansquenet était originaire du Trentin qu'il vendit son volume à l'évêque de Trente.

3. J. Lavallée, *Ibid.*, p. XLIV ; H. de La Ferrière, *Les grandes chasses au XVIe siècle*, Paris, 1884, in-16, p. 31-32. — D'après certains érudits (Cf. Rey, *Histoire de la captivité de François Ier*, Paris, 1837, in-8°, p. 18-19, et C. Morbio, *Francia ed Italia*, Milan, 1873, in-8°, p. 62) un manuscrit des œuvres de Pétrarque, conservé aujourd'hui à la bibliothèque publique de Parme, aurait été pris à François Ier, pendant la bataille de Pavie ; et ce

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Et ce n'est pas tout. On s'est dit que si François Ier possédait, à cette date, un pareil volume, ce ne pouvait être que parce qu'il l'avait trouvé dans les biens confisqués sur Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, qui était, déjà, sur l'échafaud, place de Grève, le 17 février 1524, lorsqu'arrivèrent les lettres de grâce, si tardivement obtenues par son gendre, Louis de Brézé, et sa fille, la fameuse Diane de Poitiers[1]. A un intérêt de fond se joindrait donc, pour ce manuscrit, un intérêt de provenance de premier ordre.

Un manuscrit qui avait quitté la France, à la suite d'un événement aussi grave que la journée de Pavie, ne pouvait y rentrer que par une voie extraordinaire. « Une défaite l'en avait fait sortir, dit J. Lavallée, une victoire l'y ramena. » C'est pendant les campagnes de « Turenne dans les Pays-Bas » que le marquis de Vigneau l'aurait recueilli, par droit de conquête. Or, la note de La Mesnardière ne dit rien de pareil. Et il

manuscrit témoignerait, chez le jeune roi, d'un goût trés prononcé pour la poésie italienne. Malheureusement, aucun témoignage précis ne confirme cette provenance, qui ne paraît avoir été suggérée que par les armes de France, peintes en tête du manuscrit, sans accessoire qui permette de les dater.

1. *Catalogue des actes de François Ier*, t. I, pp. 372, 456, et 521, et G. Guiffrey, *Procès criminel de Jehan de Poytiers, seigneur de Saint-Vallier*, Paris, 1868, in-8°, p. LXXXV-LXXXVIII et 142, 145.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

n'a pas été produit d'autre témoignage à l'appui d'une pareille affirmation.

Enfin, ce n'est qu'à grand'peine qu'on l'aurait, en février 1848, arraché à l'incendie, dont il porterait encore des traces ! Un des feuillets de garde serait, en outre, « maculé de sang »[1] !! Toutefois, le corps de l'ouvrage n'aurait pas souffert, la reliure seule serait restée endommagée.

De tous ces détails romanesques le dernier seul est exact, en fait, mais sa cause est tout autre. Si, en effet, la reliure du manuscrit français 616 est un peu fatiguée, c'est uniquement parce que le volume a eu à subir de trop nombreux transports, dans la salle de travail du Département des manuscrits, pour les lecteurs qui l'ont demandé ; et si l'un des feuillets de garde paraît maculé de sang, c'est simplement parce que l'écarlate du bonnet couronné, qui forme le cimier des armes de l'archiduc, a déteint, et parce que sa partie haute a été légèrement atteinte par l'humidité.

1. J. Lavallée, *Ibid.*, p. XLVI-XLVII ; *Revue de Gasgogne*, t. XXXV (1894), p. 549-554 (art. de L. Batcave).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

MANUSCRITS DU LIVRE DE LA CHASSE

M. H. Werth et MM. Baillie-Grohman ont dressé, chacun de leur côté, une liste des manuscrits qui nous sont restés de l'œuvre de Gaston Phébus, mais ces listes ne sont ni aussi exactes ni aussi complètes qu'elles auraient pu l'être. On comprendra, par suite, qu'il ne nous suffise pas d'y renvoyer ici, et que nous tenions à insérer, dans une liste nouvelle, les quelques additions et rectifications que nos recherches nous ont permis de faire. Cette liste sera un peu moins longue que celles de MM. Werth et Baillie-Grohman, d'abord, parce que nous en avons fait disparaître deux doubles emplois (pour la bibliothèque du Vatican) et ensuite parce que nous n'y avons conservé que des manuscrits, dont l'existence est attestée par un catalogue, de rédaction peu ancienne, ou par une publication récente[1].

A. — *Bibliothèque Nationale.*

1. Français 616 (anc. 7097). — Commencement du XVe

1. Après avoir été imprimé, trois fois, au moins, dans les premières années du XVIe siècle, par Antoine Vérard (vers 1507), Jean Treperel (vers la même date) et Philippe le Noir (vers 1515), l'ouvrage de Gaston Phébus dut attendre jusqu'au XIXe siècle pour trouver de nouveaux éditeurs. Il fut réimprimé, en 1844, par H. Dryden, d'après l'un des manuscrits de sir Thomas Philipps, — mais cette édition, non mise dans le commerce et tirée à très petit nombre, est aujourd'hui introuvable — et, en 1854, par Joseph Lavallée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

siècle. Parchemin. 220 feuillets. 87 miniatures. Reliure maroquin lie de vin, aux armes de la famille d'Orléans et au chiffre du roi Louis-Philippe, doublée en veau brun, avec ornements gaufrés et même chiffre couronné. — Ce manuscrit se compose, aujourd'hui, de deux parties, de date et d'origine différentes. La première (fol. 1-138) comprend le *Livre de la chasse* et les *Oraisons* de Gaston Phébus et paraît du commencement du XVe siècle ; la seconde (fol. 139-214) contient les *Déduits de la chasse* de Gace de La Bigne et semble de l'extrême fin du XVe ou des premières années du XVIe siècle. Le baron Pichon[1] avait identifié, à tort, les armes qui sont au bas du fol. 13 : *d'azur à 6 besans d'argent, posés* 3, 2 *et* 1, *au chef d'or,* avec celles de Jean de Melun, comte de Tancarville, connu comme un ardent veneur[2]. Au bas des fol. A et 3, sont les anciens timbres humides de la « Bibliothèque du Roi, à Neuilly », et du « duc d'Orléans », et les anciens numéros « 54 » et « 41. »

2. — 617 (anc. 7097). — Commencement du XVIe siècle. Papier. 101 feuillets. Dessins au lavis. Reliure veau raciné, au chiffre de Charles X. — C'est le manuscrit qui fut mis à la place du précédent, lorsque celui-ci sortit vers 1709 de la Bibliothèque du Roi. On y voit, au bas des fol. 1 et 101,

1. P. Paris, *Les manuscrits françois*, t. V (1842), p. 214, note. P. Paris y a imprimé la lettre, dans laquelle le baron Pichon lui donne ce renseignement.

2. P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. V (1842), p. 214; J. Lavallée, *Ibid.*, p. XLIII-XLVIII ; L. Delisle, *Inventaire méthodique des manuscrits français*, t. II, p. 287.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

le nom « J. Trehard » et un chiffre, formé, semble-t-il, des lettres P et T, au-dessous duquel on lit : « 1676, Nevers[1]. »

3. — 618 (anc. 7097[2]). — XVe siècle. Papier. 159 feuillets. Reliure velours cramoisi. — Au *Livre de la chasse* de Gaston Phébus fait suite (fol. 113) le *Livre de fauconnerie* de Jean de Francières[2]. On lit à l'intérieur du premier plat de la reliure, le n° « 1344 », et, à l'intérieur de celui de la fin, la note suivante : « Cl. Voille dono dedit regi christianissimo Ludovico XIII, III junii anno 1624. »

4. — 619 (anc. 7098 — 665 — huit cent quatre-vingt-huit). — Fin du XIVe siècle. Parchemin. A-C et 113 feuillets. Grisailles. Reliure maroquin rouge, aux armes de France. — On a dit, à tort, que ce manuscrit était l'exemplaire offert par Gaston Phébus à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne ; mais c'est le plus ancien des manuscrits connus du *Livre de la chasse*. De plus, tout porte à croire que c'est l'exemplaire familial, que se transmirent les héritiers successifs du célèbre comte. On y voit, en effet, au bas du fol. 1, les armes écartelées de Foix et de Béarn ; et l'ex-libris suivant, écrit en grosses lettres gothiques, qu'on y lit, au dernier feuillet (fol. 112 v°) :

> « Ce livre est à celuy qui, sanz blasme,
> En son droyt mot porte : *J'ay belle dame.* »

montre, tout au moins, qu'il était, dès le commencement du XVe siècle, en la possession de Jean Ier, comte de Foix, la devise

1. P. Paris, *Les manuscrits françois*, V, 213.
2. P. Paris, *Les manuscrits françois*, V, 215-217.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

indiquée par ce dernier vers étant celle de ce prince, au témoignage d'Alain Chartier, qui en parle, dans un passage de son poème des *Deux fortunes d'amour* [1].

5. — 620 (anc. 7079 — 691 — six cent quarante-trois). — XVe siècle. Parchemin. 69 feuillets. Reliure maroquin jaune, aux armes et au chiffre de Louis XIV [2].

6. — 1289 (anc. 7455 — 333 — MDCCXXIII). — XVe siècle. Parchemin. 140 feuillets. Reliure veau raciné, au chiffre de Louis XVIII. — Provient du duc Jean de Bourbon, dont la signature se trouve au fol. 140 : « Ce livre est au duc de Bourbon. *Jehan.* » La place réservée pour les miniatures est restée blanche.

7. — 1290 (anc. 7456 — 668 — MDCLIX). — XVIe siècle. Papier. 133 feuillets. Reliure maroquin rouge, au chiffre de François II. — On y lit, au fol. 1 : « Copie du livre de Phébus, prise sur l'exemplaire, escript à la main, appartenant à M. Le Feron, advocat en la cour. » L'exemplaire ainsi désigné est le n° 15 de la présente liste (Français 24271).

8. — 1291 (anc. 7457 — Orléans 26). — XVe siècle. Parchemin. 87 feuillets. Dessins coloriés. Reliure veau raciné, au chiffre de Louis XVIII. — Provient de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours (Cf. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, I, 89); on y lit, au fol. 87 v°, comme sur beaucoup de livres de cette

1. A. Duchesne, *Les œuvres de maistre Alain Chartier*, Paris, 1617, in-4°, p. 580; P. Paris, *Les manuscrits françois*, V, 217-221 ; J. Lavallée, *Ibid.*, p. XLI.

2. P. Paris, *Les manuscrits françois*, V, 221.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

provenance : « En ce livre a IIIIˣˣx feulles et XXVII histoires. »

9. — 1292 (anc. 7457⁵ — Colbert 1227). — XVIe siècle. Papier. 160 feuillets. Reliure veau. La place réservée aux miniatures est restée blanche. Au fol. 149 vº, sont les *Oraisons*.

10. — 1293 (anc. 7458 — 812 — sept cent septante-un). — XVe siècle. Papier. 203 feuillets. Reliure veau raciné, au chiffre de Louis XVIII. — Le nom « Jehanne de P. » y a été mis, au fol. 203vº, par une main du XVe siècle.

11. — 1294 (anc. 7458²). — XVe siècle. Papier. 183 feuillets. Reliure veau raciné, au chiffre de Napoléon.

12. — 1295 (anc. 7458⁴. — Colbert 588). — XVe siècle. Parchemin. 107 feuillets. Miniatures. Reliure maroquin rouge, au chiffre et aux armes de Colbert.

13. — 12397 (anc. Suppl. franç. 4833). — XVe siècle. Papier. 253 feuillets. Reliure maroquin olive, sur laquelle avaient été mises les armes de Trollier ; mais ces armes ont été enlevées, et le souvenir n'en est plus conservé que par des lions placés aux quatre angles. — On y lit, à l'intérieur du premier plat : « Fontanieu, E 60 », et on y voit, collé au-dessous, l'ex-libris gravé de Trollier : *d'argent, au lion de gueules, à la fasce d'or, brochant sur le tout*, dont l'identification est confirmée par la note suivante, qui se trouve au fol. 1 : « Ex-libris Antonii Trollier, 1726. »

14. — 12398 (anc. Suppl. franç. 1076). — XVe siècle. Papier. 145 feuillets. Demi-reliure maroquin bleu foncé, au chiffre du roi Louis-Philippe. — Au fol. 145 sont des vers sur le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

« chien Souillart le blanc[1] ». On y voit, au fol. 2, l'ancien numéro « 39 », et on y lit, au fol. 1 : « Ce livre appartient à monsieur le lieutenant François Lappotiquaire. »

15. — 24271 (anc. Saint-Victor 327). — XVe siècle. Papier. 131 feuillets. Reliure peau verte. — On y lit, aux fol. 1 et 2, les anciennes cotes : « Fe 42 » et « 490 » et les ex-libris suivants : « Ex-libris Jo. Le Feron. — Ad augustam venationis memoriam et venatorum satisfactionem, hunc librum, nova veste restitutum, dono dedit dominus Antonius Noeau, dominus a Nully, 1661 februari 23. »

16. — 24272 (anc. Sorbonne 376). — XVe siècle. Papier. 140 feuillets. Reliure maroquin rouge, aux armes du cardinal de Richelieu. — Au fol. 133 est un traité anonyme de la Chirurgie des oiseaux. Ce manuscrit portait le n° 440 dans la série des manuscrits de Richelieu, à la Sorbonne, et le n° 2741, dans l'*Inventaire* de Blaise et Vitré. On y lit, au fol. 140 v°, d'une main du XVIe siècle : « Iste liber est michi Johanni Mailliardi. »

B. — *Bibliothèques de Paris et des départements.*

17. Arsenal 3252 (anc. 274 S.A.F.). — Fin du XVe siècle. Parchemin. 70 feuillets. 18 miniatures. Reliure maroquin brun, aux armes de Nicolas Moreau, seigneur d'Auteuil. — Ce manuscrit ne contient que des extraits du *Livre de la*

1. Publiés par A. Jubinal, d'après le ms. 705 de La Haye (*Lettres à M. le comte de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque royale de La Haye*, Paris, 1849, in-8°, p. 247).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Chasse de Gaston Phébus. Ils ont été publiés intégralement, en 1881, par Ernest Jullien, avec notice de Paul Lacroix, sous le titre de : *Le bon varlet de chiens...* (Paris, 1881, in-8°. *Cabinet de vénerie*). Ancien n° 5016, dans la division « Sciences et Arts » de la bibliothèque de M. de Paulmy. A l'intérieur du premier plat, est l'ex-libris gravé, avec armes, de l'abbé Fauvel, et on voit, au fol. 68 v°, la signature de « Moreau » d'Auteuil [1].

18. Mazarine 3717 (anc. 514). — XVe siècle. Parchemin. 106 feuillets. 90 miniatures. Reliure maroquin rouge, aux armes de France. — Provient de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. On y lit, au dernier feuillet, la note ordinaire : « En ce livre a cent et XIIII feuilles et ystoire IIII^XX et III. » Il passa, après l'exécution du duc, à Robert de Balzac, sénéchal de Gascogne, et ensuite à sa petite-fille, Georgette de Balzac, qui épousa Jean Pot, seigneur de Rhodes. Ces derniers y firent peindre leurs armes, aux fol. 1 et 53 v° [2].

19. Sainte-Geneviève 2309 (anc. V. f. in-4° 21). — XVe siècle. Papier. 255 feuillets. Rel. [3].

20. Carpentras 343 (anc. L. 339). — XVe siècle. Papier. 189 feuillets. Reliure veau, avec ais en bois [4].

21. Chantilly 480. — XVe siècle. Parchemin. 105 feuillets.

1. H. Martin, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, t. III (1887), p. 301.

2. A. Molinier, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, t. III (1890), p. 167.

3. Ch. Kohler, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, t. II (1896), p. 316.

4. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XXXIV (1901). *Carpentras*, par M. Duhamel, p. 167.

*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

85 miniatures. Reliure maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé [1]. — Au fol. 88 commencent les prières ou *Oraisons* qui sont dans le ms. fr. 616.

22. Lyon 765 (anc. 682). — XVe siècle. Papier encarté de parchemin. 199 feuillets. Cartonné. — En tête est le « *Roman des déduis* » de Gace de La Bigne ; le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus ne commence qu'au fol. 98. Provient du collège de Lyon [2].

23. Tours 841. — XVe siècle. Papier. 78 feuillets. Reliure parchemin [3]. — Incomplet. Ancien Marmoutier 211 et Lesdiguières 1320.

C. — *Bibliothèques publiques. — Étranger.*

24. Dresde Oc 61. — Commencement du XVe siècle. Parchemin. 152 feuillets. 85 miniatures. Reliure cuir. — Ce manuscrit contient, en plus du *Livre de la chasse* (fol. 1-83), le *Jeu des échecs moralisé* de Jean de Vignay (fol. 83-133), et l'*Ordre de chevalerie* (fol. 133-152), avec une miniature en tête de chacun d'eux. Au bas de la première page, sont peintes les armes d'un dauphin de France, qui ont été, à tort, identifiées avec celle de Louis XI, et dans lesquelles il faut très probablement voir celles de Louis, duc de Guyenne, fils de Charles VI, qui

1. *Chantilly, Le Cabinet des livres, Manuscrits*, par le duc d'Aumale, t. I (1900), p. 300.

2. *Catalogue général des manuscrits...*, t. XXX, 1re part. (1900). *Lyon*, par A. Molinier et Desvernay, p 206.

3. *Catalogue général des manuscrits...*, t. XXXVIII, 1re partie (1900). *Tours*, par M. Collon, p. 614.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

épousa, en 1411, Marguerite de Bourgogne, fille de Jean Sans Peur. Ce manuscrit s'identifie, en effet, avec celui du *Livre de la chasse*, qui figure dans l'*Inventaire de la librairie* de Philippe le Bon rédigé en 1420. Et on le retrouve, successivement, dans les Inventaires de la bibliothèque des ducs de 1467 (Barrois, *Bibliothèque protypographique*, n° 1553) ; 1485 (Barrois, *Ibid.*, n° 1618) ; 1536 (Michelant, *Inventaires de Marguerite d'Autriche*, p. 315) ; 1577 (Marchal, *Catalogue de la bibliothèque de Bourgogne*, p. CCLVIII et suiv. : *Inventaire* dit de Viglius, n° 520) et 1643 (Sanderus, *Bibliotheca manuscripta*, n° 464). Aubert Le Mire le vit, vers cette dernière époque, à la bibliothèque de Bruxelles, et y nota, au fol. 150 v°, que Ferdinand d'Autriche, dit le cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas, l'avait parcouru, avec une très vive satisfaction : « Ferdinandus, serenissimus princeps cardinalis, hunc librum totum, cum voluptate, percurrit, 12 d. 1639. Aub. Miraeus. » Il sortit de cette bibliothèque, à une date et dans des circonstances qu'on ignore ; en 1731, il ne figure pas dans l'*Inventaire* de Franquen — mais il reparut en 1782, à Leipzig, où le juge Stieglitz l'échangea, pour la bibliothèque royale de Dresde, contre des doubles d'une valeur d'environ 40 ducats [1].

25. Genève. Manuscrit français 169. — XVe siècle. Parchemin. Miniatures. In-fol. — Il provient de la célèbre bibliothèque

1. H. Werth, *Altfranzösische Jagdlehrbücher*, p. 71-74 ; L. Schmidt, *Katalog der Handschriften der Königl... Bibliothek zu Dresden*, t. III (1906), p. 124-125 ; G. Doutrepont, *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon* (1420), Bruxelles, 1906, in-8°, p. 163, n° 240.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

de Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuyse, dont il porte les armes [1].

26. Glasgow. Hunterian Museum, n° 385. — Commencement du XVe siècle. Parchemin. 97 feuillets. Reliure ancienne velours cramoisi, avec ais en bois, coins et bouillons en cuivre [2].

27. Londres. Musée Britannique. Addit. mss. 27699. — Commencement du XVe siècle. Parchemin. 134 feuillets. 85 miniatures. Reliure maroquin jaune, avec compartiments genre Grolier. — Au bas et au centre de l'encadrement de la première miniature, on voit une fleur de lis d'argent dans un losange d'azur. Le *Livre de la chasse* y est accompagné des prières. Il provient de la bibliothèque N. Yéméniz [3], et a figuré, au catalogue de vente (1867), sous le n° 1036. Il fut adjugé au prix, très élevé pour l'époque, de 9500 fr.

28. Rome. Bibliothèque du Vatican [4]. Reg. 1323. — 1475-

1. J. Senebier, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Genève*, Genève, 1779, in-8°, p. 425 ; Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, Paris, 1831, in-8°, p. 152.

2. J. Young et P. Henderson Aitken, *Catalogue of the manuscripts in the library of the Hunterian Museum in the university of Glasgow*, Glasgow, 1908, in-4°, p. 307.

3. *Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yéméniz...* précédé d'une notice par M. Le Roux de Lincy, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1867, in-8°, p. 239, n° 1036 ; British Museum. *Catalogue of additions*, t. II (1877), p. 347.

4. H. Werth (p. 70) et après lui MM. Baillie-Grohman (p. 237) citent ces manuscrits de la reine Christine, d'après les catalogues publiés par Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum*, I, 61 et 91, sans dire que les numéros, sous lesquels ils sont désignés, ne sont plus en usage ; et, surtout, sans remarquer que ces numéros se confondent et se réduisent de 5 à 3. Les anciens « Reg. 2111 » et « 2105 » sont aujourd'hui respectivement les Reg. 1326 et 1331, et ces derniers doivent, avec le Reg. 1323, représenter es mss. 467, 530 et 1216 de Petau.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

1480. Papier. 261 feuillets. — Manuscrit dû à un copiste amateur, appelé Jean Panier, et « marchand du palais. » Il contient, au milieu de 25 autres extraits ou opuscules, le XVe chapitre du *Livre de la chasse* relatif aux chiens[1] (fol. 64 r°-73).

29. — Reg. 1326. — Fin du XVe siècle ou commencement du XVIe. Papier. 92 feuillets. — Provient, d'après une note du commencement du XVIe siècle, d'un certain « Nicolas Merillus[2]. »

30. — Reg. 1331. — Fin du XVe siècle. Papier. 148 feuillets. Reliure parchemin[3]. — Contient, en plus du *Livre de la chasse* (fol. 1-98), le *Traité de fauconnerie* de Jean de Francières (fol. 104-137) et un traité anonyme de « *Chirurgie* » des oiseaux (fol. 137-148), qui est à rapprocher, malgré des différences de texte, de celui qui se trouve dans le ms. français 24272, signalé plus haut (n° 16). Provient de « de Saintyon », dont on voit la signature (XVIe s.) aux fol. 98 et 147.

D. — *Bibliothèques particulières.*

31. Collection Baillie-Grohman. — XVe siècle. Papier. 125 feuillets, numérotés de 1 à 136. — La place des miniatures est restée blanche. Incomplet du commencement et de la fin. A la suite du *Livre de la chasse* vient un *Traité de fauconnerie* anonyme et incomplet. Ce ms. portait le n° 179,

1. E. Langlois, *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome*, Paris, 1899, in-4°, p. 111.
2. E. Langlois, *Ibid.*, p. 124.
3. E. Langlois, *Ibid.*, p. 126.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

dans l'Appendix de la collection Asburnham. Il figura dans la partie de cette collection, que M. H.-Y. Thompson — qui l'avait acquise en bloc — revendit à Londres, en mai 1899 ; et c'est à cette vente qu'il fut adjugé à M. Baillie-Grohman.

32. Collection Chedeau, de Saumur. — XVe siècle. Papier, 248 feuillets. 55 dessins en couleur. Reliure veau brun. — N° 374 du *Catalogue* de la vente faite, à Paris, du 3 au 12 avril 1865. Nous ignorons le sort de ce manuscrit, qui fut adjugé au prix de 640 fr.

33. Collection Didot. — XVe siècle. Parchemin. 67 feuillets. 18 miniatures. Reliure maroquin olive, dos orné, tranche dorée (Derôme). — Chapitres 32-43 du *Livre de la chasse* de Gaston Phébus. Ils n'ont pas été identifiés par le rédacteur du *Catalogue* de vente (juin 1884, n° 32) et y ont été donnés comme un « Traité anonyme de chasse à courre. » Nous ignorons le sort de ce manuscrit, qui fut vendu 2.600 fr. Il portait, collé à l'intérieur, l'ex-libris d'un amateur anglais appelé « Auchincruive ».

34. Collection H. Gallice. — Commencement du XVe siècle. Parchemin. 134 feuillets. Reliure maroquin bleu foncé. — Ce manuscrit a successivement fait partie des collections Gaignat (*Catalogue...* Paris, 1767, in-8°, n° 1344), Barrois et Asburnham Barrois (n° 42). Il a été acquis par M. Gallice, à la vente Asburhnam faite à Londres, en juin 1901, sur le catalogue de laquelle il portait le n° 476 (Cf. H. Omont, *Catalogue des manuscrits Asburnham-Barrois, acquis en 1901, par la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1902, in-8°, p. 106).

On y voit, à la fin, la date de 1387, mais cette date est due

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

à la main, sensiblement postérieure, d'un certain « François de La Morlière. »

M. Gallice possède, en outre, un feuillet sur parchemin orné d'une belle miniature, au verso de laquelle on lit un fragment du chapitre 39 du *Livre de la chasse* «...[ve]neur ou aydes...—.... tent que soit priz » (éd. Lavallée, p. 157). On ne sait rien du riche manuscrit, auquel il appartenait.

35. Collection Thomas Phillipps, à Cheltenham, n° 10298. — XVe siècle. Parchemin. 127 feuillets. 88 miniatures. Rel. — Ce manuscrit fut acheté par sir Thomas Phillips, à Londres, le 5 février 1825, à une vente anonyme, sur le catalogue de laquelle il portait le n° 297, et où il était signalé, à tort, comme ayant été exécuté pour Gaston Phébus, par l'un des premiers artistes de son temps. D'après MM. Baillie-Grohman (*The Master of Game*, p. 236, n° 26), comme d'après M. P. Durrieu (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L (1889), p. 393), il serait « un véritable double, une réplique absolument identique » de notre ms. franç. 616. On y a ajouté, à la fin du XVe siècle, sur le 1er feuillet, les armes à pleine page du roi Ferdinand le Catholique et de la reine Isabelle. D'un autre côté, les armes des ducs de Bretagne sont peintes, au bas de la page sur laquelle commence le prologue. H. Dryden, qui s'est servi, en 1844, de ce manuscrit pour l'établissement du texte de son édition du *Livre de la chasse*, dit qu'il provient de la bibliothèque du duc de Marlborough. Ce renseignement, joint à une parfaite concordance du nombre des miniatures (88) et, aussi, peut-on dire, des pages — 252 pages, dans Dibdin, et 127 feuillets ou 254 pages, dans Baillie-Grohman par suite, sans doute, de la numé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

rotation d'un feuillet de garde — permet, semble-t-il, de l'identifier avec un manuscrit, décrit par T.-F. Dibdin, dans son *Decameron* (t. III (1817), p. 478), auquel M. H. Werth a donné un numéro particulier (n° 29) dans sa bibliographie, et que MM. Baillie-Grohman ont vainement cherché (*Ibid.*, p. 237). Ce qui a, peut-être, empêché cette identification, à laquelle MM. Baillie-Grohman ont, d'ailleurs, pensé, c'est que M. Werth a dit, par erreur, que ce manuscrit avait été acquis, à une vente L. Lochée, à Londres, en 1815, par le duc de Devonshire, alors que Dibdin désigne formellement le duc de Marlboroug comme étant l'acquéreur. Dibdin ajoute bien, il est vrai, que ce manuscrit avait appartenu, autrefois, à la bibliothèque des rois de France, mais il ne donne pas la raison de cette provenance ; et on peut se demander si elle ne lui a pas été suggérée par les armes de Bretagne, ou même si, dans son ouvrage, le mot « France » n'est pas un lapsus ou une faute d'impression pour « Spain ». De plus, ne serait-il pas l'exemplaire — signalé, peut-être sans raison suffisante, comme étant celui de Philippe le Hardi — qui se trouvait à la bibliothèque de l'Escurial, vers 1582, et qui a disparu de cette bibliothèque, en 1809 [1] ?

36. Collection Thomas Phillips, à Cheltenham, n° 11592. — XVIe siècle.

1. Baillie-Grohman, *Ibid.*, p. XXXVII ; J. Lavallée, *Ibid.*, p. XL. Un autre exemplaire, très ancien, dont le sort est inconnu, se trouvait dans la bibliothèque de Jean d'Aragon (mort en 1395). Cf. R. Beer, *Handschriftenschätze Spaniens*, Wien, 1894, in-8°, p. 92, d'après Bofarull, *Apuntes bibliographicos*, p. 514.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

37. Collection de M. le comte de Quinsonas. — XVe siècle. Parchemin. 128 feuillets. 96 miniatures. Reliure maroquin rouge. — Avec le *Livre de la chasse* ce manuscrit contient le *Traité de fauconnerie* de Jean de Francières ; et chacun de ces traités est précédé d'une miniature de présentation. Au bas de ces mêmes pages, est placé l'écu de France ; et, en face du frontispice, sur un feuillet ajouté, sont les armes de François Ier, avec quatre F couronnés, la salamandre et la devise : « *Nutrisco et extinguo* ». Au-dessous, on lit : « Ce livre de chasse, tant de venerie que de faulconnerie, vient du roi François premier. » Une main postérieure a ajouté : « Donné par ce prince à l'amiral Bonnivet. » Provient du prince Galitzin, à la vente duquel (3-5 mars 1825, n° 56) il fut adjugé à G. Warée, pour 3.850 fr., et de la duchesse de Berry, à la vente de laquelle (22 mars 1864, *Catalogue* rédigé par M. Paul Meyer, n° 11) il fut acquis par M. le comte de Quinsonas [1], au prix de 5.000 fr.

D'autres manuscrits du *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, ont été encore signalés par MM. J. Lavallée, Werth et Baillie-Grohmann à Cambridge, Karlsruhe (bibliothèque du margrave de Bade), La Haye (bibliothèque du comte Bentinck), Stockholm (bibliothèque royale) et Stuttgard (bibliothèque royale) mais d'après les publications anciennes, dont les indications n'ont pu être vérifiées et confirmées [2].

C. COUDERC.

1. *Cabinet historique*, t. V (1864), p. 83.

2. Parmi les exemplaires de cet ouvrage, dont l'existence a été signalée, dans des bibliothèques du moyen âge, il convient de citer celui qui se trouvait parmi les livres de Valentine de Milan, morte en 1488. Cf. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 105.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

NOTICE DES PLANCHES

1. — Reliure du manuscrit français 616, en maroquin lie de vin, aux armes de la famille d'Orléans.

2 (fol. 3 v°). — Lettre de Bernard de Cloos, évêque de Trente, à l'archiduc Ferdinand :

« Serenissimo ac invictissimo Hyspaniarum principi, Ferdinando, archiduci Austriæ et domino suo colendissimo, Bernardus, episcopus Tridentinus, humillimam sui comendationem et servitutis oblationem. Parthorum rex, serenissime princeps, a quoquam sine munere adiri non consueverat. Idem mihi de tua mayestate cogitanti, ne vacuis, ut aiunt, manibus te regem et in terris Deum meum accederem, quum, ut optime scis, aurum mihi non sit, neque argentum, forte nuper fortunâ oblatus est liber iste, non utique indecorus, adeptus in illâ gloriosissimâ cæsaris Caroli, fratris tui amantissimi, contra Gallos, apud Papiam victoriâ. Cujus quidem libelli series me protinus admonuit tuæ serenitatis non meum munus esse debere, eidem igitur illum, qualiscumque sit, in signum et in testimonium meæ erga se perpetuæ servitutis et observantiæ, offerre non erubesco. Et si certus sum munus haudquaquam tanto principe dignum esse, minime tamen dubito quin ejus lectio te plurimum sit oblectatura, et pro tuâ magnanimitate ac benignitate, quibus tu solus reliquos principes superas, largientis animum, non ipsum munusculum, quod tenue est, aspicies, quantum enim ad magnitudinem spectat nihil omnino deficit. Quamquam fortassis in libello ipso multa defuisse videantur, quominus sibi decenter offerri debuisset, a me tamen plura expectari non possunt ; quum jamdiù omnia et me ipsum eidem

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

dedicaverim ac dedoverim. Vale diù fœlix, invictissime princeps, Bernardumque, servulum tuum, ut soles, jugiter comendatum habe, et, ut cœpisti, favoribus tuis clementer prosequi contende. »

3 (fol. 4). — Armes de Ferdinand, archiduc d'Autriche.

4 (fol. 13). — Gaston Phébus donne des explications à ses veneurs qui l'entourent.

5 (fol. 16). — « Du cerf et de toute sa nature. »

6 (fol. 19 v°). — « Du rangier [1] et de toute sa nature. »

7 (fol. 20). — « Du dain et de toute sa nature. »

8 (fol. 21). — « Du bouc et de toute sa nature. »

9 (fol. 23). — « Du chevrel et de toute sa nature. »

10 (fol. 24 v°). — « Du lièvre et de toute sa nature. »

11 (fol. 26 v°). — « Du connil [2] et de toute sa nature. »

12 (fol. 27 v°). — « De l'ours et de toute sa nature. »

13 (fol. 29 v°). — « Du sanglier et de toute sa nature. »

14 (fol. 31 v°). — « Du loup et de toute sa nature. »

15 (fol. 34 v°). — « Du regnart et de toute sa nature. »

16 (fol. 35 v°). — « Du blariau et de toute sa nature. »

17 (fol. 36). — « Du chat [sauvage] et de toute sa nature. »

18 (fol. 37). — De la loutre et de toute sa nature. »

19 (fol. 37 v°). — « Des manières et condicions des chiens. »

1. C'est l'animal qui est appelé aujourd'hui « renne ». On a conclu, à tort, de ce chapitre que le renne, qu'on ne trouve plus que dans le nord de l'Europe, existait encore dans nos forêts au XIVe siècle. Gaston Phébus n'en parle, dans son traité, que parce qu'il en a vu en Norvège. Cf. J. Lavallée, *Ibid.*, p. 24.

2. Lapin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

20 (fol. 40 v°). — « Des maladies des chiens et de leurs curations. »

21 (fol. 45 v°). — « Des alans [1] et de toute leur nature. »

22 (fol. 46 v°). — « Du levrier et de toute sa nature ».

23 (fol. 47 v°). — « Du chien courant et de toute sa nature. »

24 (fol. 50). — « Du chien d'oysel et de toute sa nature. »

25 (fol. 51). — « Du mastin et de toute sa nature. »

26 (fol. 51 v°). — « Des manières et condicions que doit avoir celuy que on veult aprendre à estre bon veneur. »

27 (fol. 52 v°). — « Du chenil ou les chiens doivent demourer et comment il doit estre tenu. »

28 (fol. 53). — « Comment on doit mener les chiens esbatre. »

29 (fol. 53 v°). — « Comment on doit faire et lascier toutes manières de laz. »

30 (fol. 54). — « Comment on doit huer et corner. »

31 (fol. 55). — « Comment on doit mener les chiens à faire la suyte. »

32 (fol. 56 v°). — « Comment on doit mener en queste son varlet pour aprendre à connoistre de grant cerf, par le pié. »

33 (fol. 57 v°). — « Comment on doit cognoistre grant cerf, par les fumées. »

34 (fol. 58 v°). — « Comment on doit cognoistre grand cerf, par les froyeis [2]. »

1. Nom donné à certains chiens.

2. On désigne ainsi les arbres auxquels le cerf frotte sa tête et son bois « pour l'embellir. »

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

35 (fol. 61 v°). — « Comment on doit aler en queste à la veue. »

36 (fol. 62 v°). — « Comment on doit aler en queste entre les champs et la forest. »

37 (fol. 63). — « Comment on doit aller en queste ès joesnes tailles. »

38 (fol. 63 v°). — « Comment on doit aller en queste parmi les fors. »

39 (fol. 64). — « Comment on doit aller en queste ès haultes forests. »

40 (fol. 65). — « Comment on doit aller en queste par ouyr rere [1] les cerfs. »

41 (fol. 66). — « Comment on doit aler en queste pour le sangler. »

42 (fol. 67). — « Comment l'assemblée se doit faire, en esté et en yver. »

43 (fol. 68). — « Comment on doit aler laissier courre pour le cerf. »

44 (fol. 70). — « Comment on doit escorchier le cerf et le deffaire. »

45 (fol. 72). — « Comment on doit faire le droit à son limier et la cuyriée aux chiens. »

46 (fol. 73). — « Comment on doit aler laisser courre pour le sangler. »

47 (fol. 73 v°). — « Comment on doit deffaire le sangler. »

1. C'est-à-dire, d'après le cri du cerf.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

48 (fol. 75 v°). — « Comment homme sera bonne ayde.»

49 (fol. 77). — « Comment le bon veneur doit chascier et prendre le cerf à force. »

50 (fol. 85). — « Comment on doit chascier et prendre le rangier. »

51 (fol. 85 v°). — « Comment le bon veneur doit chascier et prendre le dain à force. »

52 (fol. 86). — « Comment le bon veneur doit chascier et prendre le bouc sauvaige. »

53 (fol. 87). — « Comment le bon veneur doit chascier et prendre le chevrel à force. »

54 (fol. 89 v°). — « Comment le bon veneur doit chascier et prandre le lièvre à force. »

55 (fol. 92). — « Comment on doit prendre et chascier connilz. ».

56 (fol. 93). — « Comment on doit chascier et prendre l'ours. »

57 (fol. 94). — « Comment on doit chascier et prendre le sangler. »

58 (fol. 95). — « Comment on doit ferir le sangler. »

59 (fol. 96 v°). — « Comment on doit chascier et prendre le loup. »

60 (fol. 99 v°). — « Comment on doit chascier et prendre le regnart. »

61 (fol. 100 v°). — « Comment on doit chascier et prendre le blariau. »

62 (fol. 101). — « Comment on doit chascier et prendre le chat à force. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

63 (fol. 101 v°). — « Comment on doit chascier et prendre la loutre. »

64 (fol. 103). — « Cy devise à faire hayes pour toutes bestes. »

65 (fol. 105 v°). — « Comment on puet chascier sanglers et autres bestes aux fosses. »

66 (fol. 106 v°). — « Comment on puet prendre ours et autres bestes aux dardières [1]. »

67 (fol. 107). — « Comment on puet prendre loups et autres bestes aux haussepiez [2]. »

68 (fol. 107 v°). — « Comment on puet prendre sanglers et autres bestes, quant ilz vont à leurs mengues ou viandes, ès champs ou vergiers. »

69 (fol. 108). — « Comment on puet prendre les sanglers à veautrier. »

70 (fol. 108 v°). — « Comment on puet prendre les loups aux fosses. »

71 (fol. 109). — « Comment on puet prendre le loup aux aguilles. »

72 (fol. 110). — « Autre manière pour prendre les loups. »

73 (fol. 110 v°). — « Comment on puet prendre les loups aux pièges. »

1. On appelait ainsi une perche installée de façon à faire ressort et armée d'un dard, à son extrémité.

2. Le hausse-pied était un lacet ou nœud, placé sur le passage du gibier, attaché à l'extrémité d'une perche flexible et disposée de façon à faire ressort.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

74 (fol. 111). — « Comment on doit prendre les loups à la croupie [1]. »

75 (fol. 111 v°). — « Comment on peut traire [2] aux bestes, à l'arbaleste et à l'arc de main. »

76 (fol. 113 v°). — « Comment on puet mettre les bestes au tour pour traire. »

77 (fol. 114). — « Comment on peut mener la charrete pour traire aux bestes. »

78 (fol. 114 v°). — « Comment on puet asseoir les archiers pour traire aux bestes. »

79 (fol. 115). — « Comment on puet aler ès foretz pour traire aux bestes. »

80 (fol. 115 v°). — « Comment on puet porter la toile pour traire aux bestes. »

81 (fol. 116). — « Comment on puet traire aux bestes noyres. »

82 (fol. 117). — « Comment on peut traire, au seuil [3], aux bestes noyres. »

83 (fol. 117 v°). — « Comment on puet traire aux bestes rousses et noires, à la revenue de leurs viandes ou mengues. »

84 (fol. 118). — « Comment on peut traire aux lièvres. »

85 (fol. 118 v°). — « Comment on puet prendre les lièvres aux raiseux. »

1. C'est-à-dire, pendant le temps où ils vont manger.
2. Tirer.
3. A la souille, c'est-à-dire aux endroits boueux où elles vont se vautrer.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

86 (fol. 119). — « Comment on puet prendre les lièvres aux panniaux. »

87 (fol. 119 v°). — « Comment on puet prendre les lièvres aux pouches ou petiz rayseur. »

88 (fol. 120). — « Comment on puet prendre les lièvres à la croupie. »

89 (fol. 120 v°). — « Comment on puet tendre pouches ou menues cordelettes ou rayseux. »

90 (fol. 122). — Gaston Phébus à genoux devant le Père Éternel[1].

1. Les prières de Gaston Phébus ont été publiées, d'après le présent manuscrit, par l'abbé Madaune, *Le livre des oraisons de Gaston Phébus*, Paris 1893, in-8°, et par L. de La Brière, *Livre des prières de Gaston Phébus*, Paris, 1894, in-16. Cf. *Revue de Gascogne*, t. XXXV (1894), p. 549.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

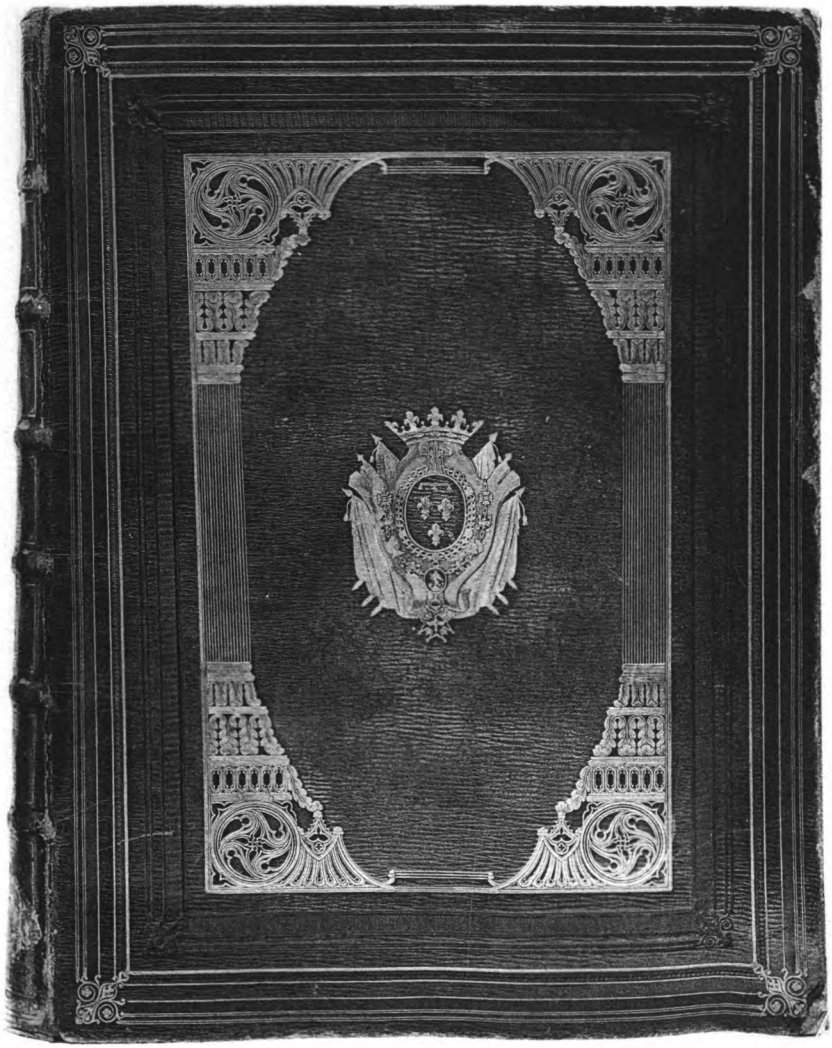

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Sere:mo ac Inuictissimo Hyspaniarum Principi Ferdinando
Archiduci Austrię ꝛcꝫ Dño suo Colendissimo Bernardus Epus
Tridentinus Humillimā sui Comendationē, et seruitutis oblationē

PArthorum Rex, Sere:me Princeps, a quoquā sine munere adiri nō consueuerat, Idem mihi de Tua May:te Cogitanti, ne Vacuis (ut aiunt) manibus te Regem, et in Terris Deum meum accederem: quum ut optime scis ꝯurū mihi nō sit, neq; ꝯrgentum. forte nuper fortuna oblatus est liber iste, nō utiq; indecorus, adeptus in illa gloriosissima Cæsaris Caroli fratris tui Amantissimi Contra Gallos apud Papiam Victoria: Cuius quidē libelli series, me protinus admonuit Tuę Ser:tis nō meū munus esse debere, eidem igitur Illum, qualiscūq; sit, In signū, Et Testimoniū meę erga se perpetuę Seruitutis & Tobseruantię offerre nō erubesco: & si Certus sum munus haud quāq; Tanto Principe Dignum esse, Minime tamen dubito quin eius lectio te plurimum sit oblectatura, Et pro tua Magnanimitate, ac benignitate, quibus Tu solus reliquos Principes superas: largientis animum nō ipsum munusculum quod tenue est aspicies, quantū enī ad magnitudinē spectat nihil omnino deficit: quamq; fortassis in libello ipo multa defuisse uideatur, quominus sibi decenter offerri debuisset. a me tn plura expectari nō possūt: quum Jam diu omnia, et me ipsum eidē dedicauerim, ac deuouerim. Vale diu fœlix Inuictissimē Princeps, Bernardūq; Seruulum tuum (ut soles) Jugiter Commendatū habe, Et in cepisti fauoribus tuis Clemēter prosequi Contende:

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

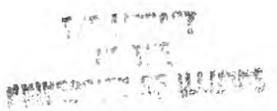

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

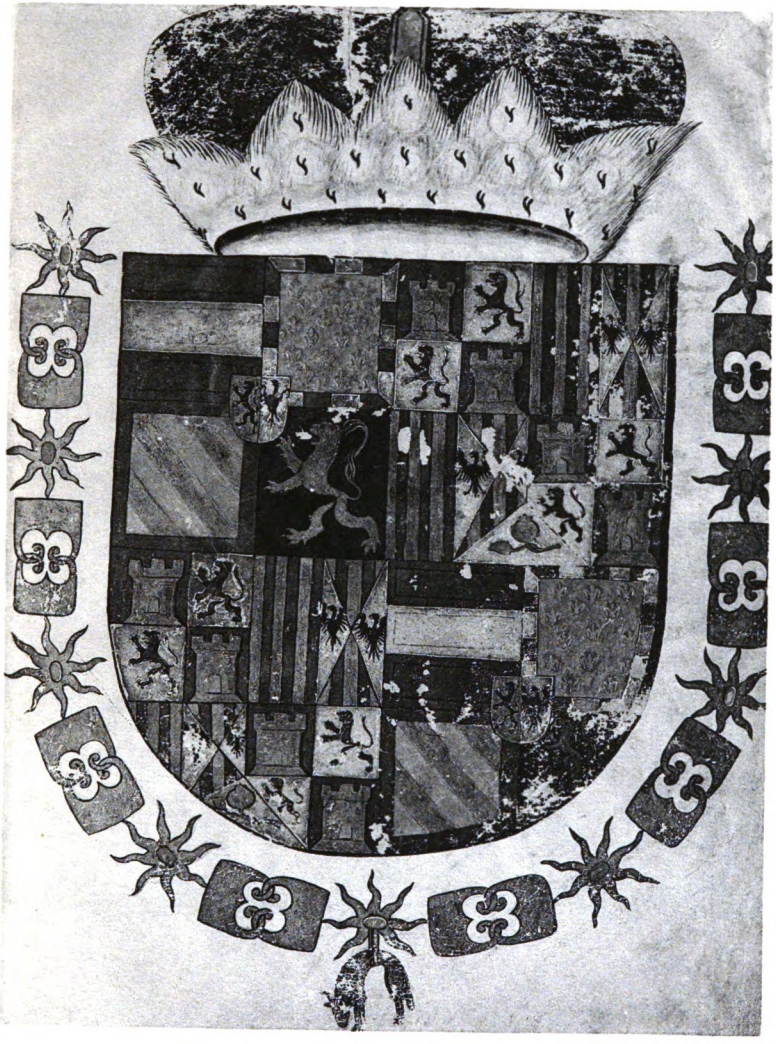

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dcuile du cerf et de toute
sa nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise du mangier et de tou/
te la nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

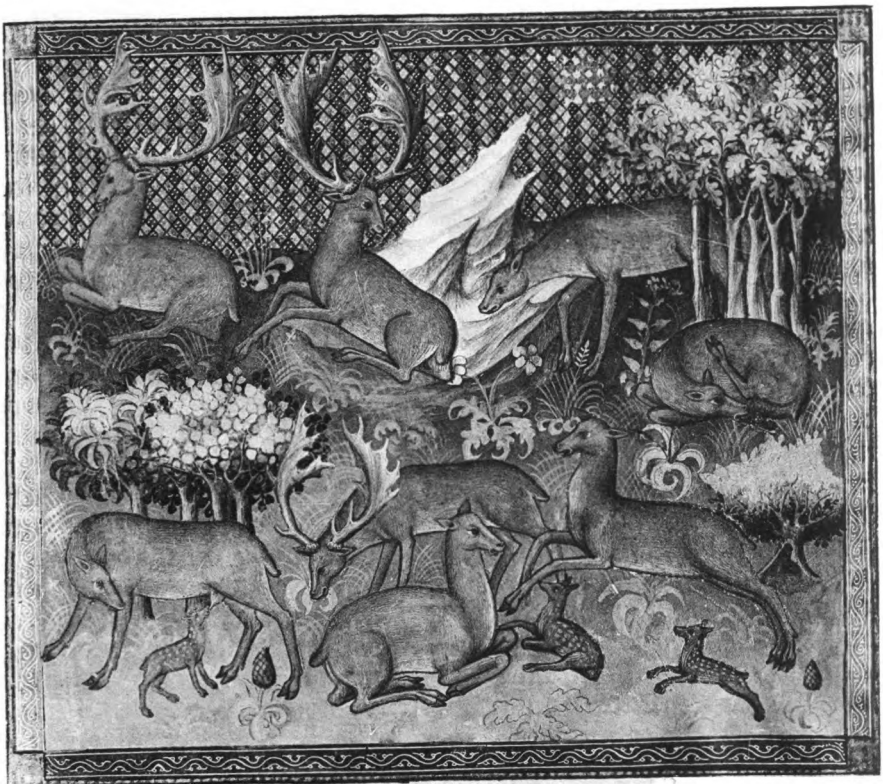

Cy apres deuise du daim et de toute la nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

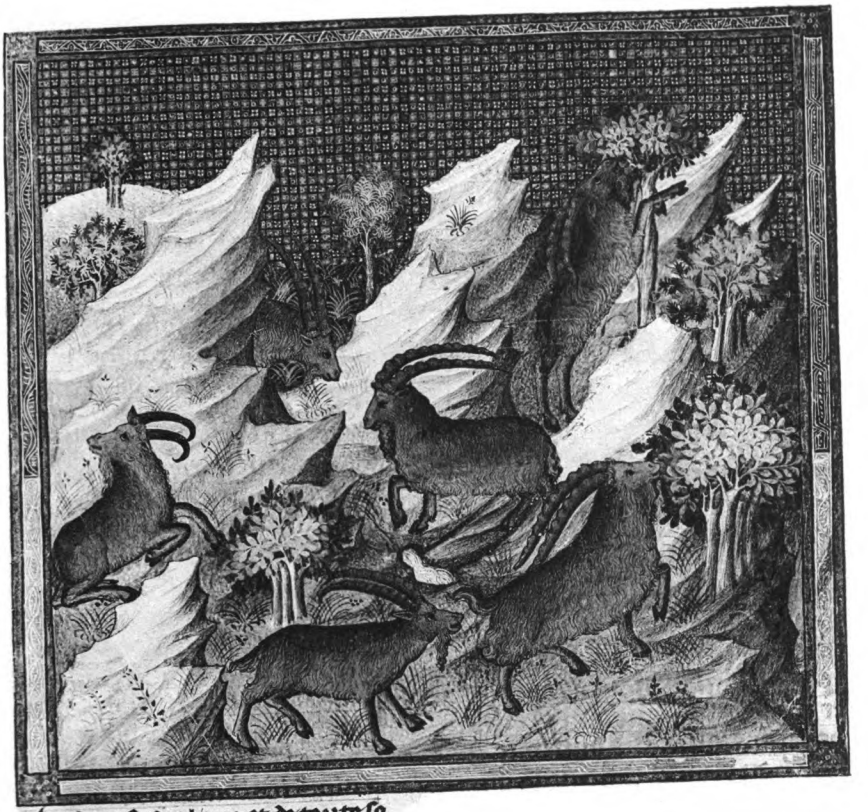

Cy deuise du bouc et de toute sa
nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

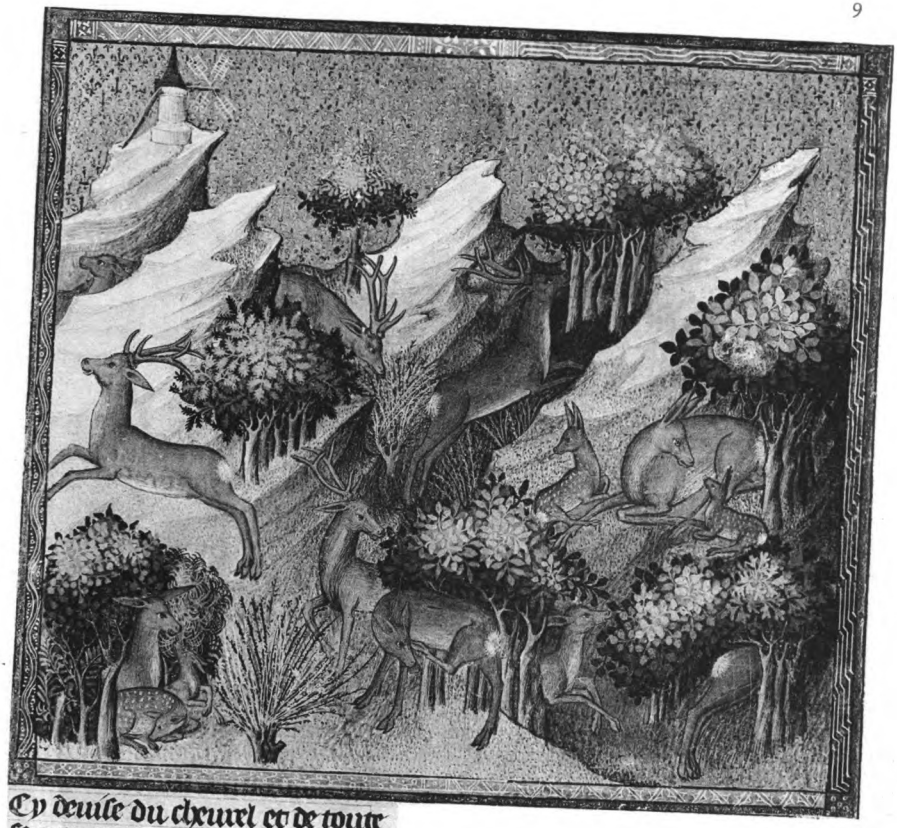

Cy deuise du cheuureul et de toute
sa nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

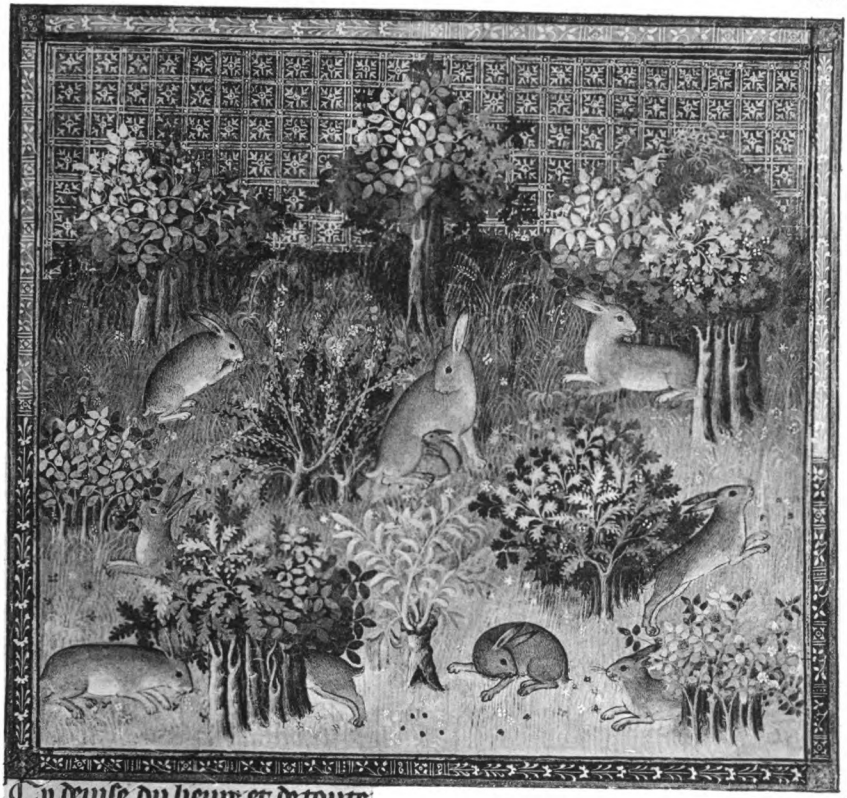

Cy deuise du lieure et de toute la nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise du conuil et de toute la nature.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

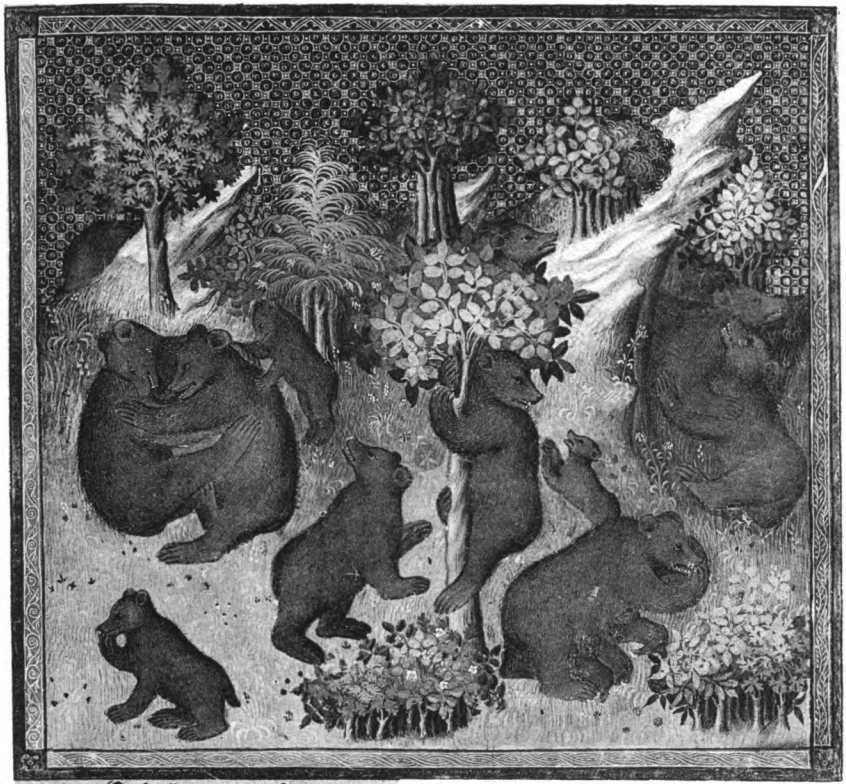

Cy dcuise de lours et de toute
la nature.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

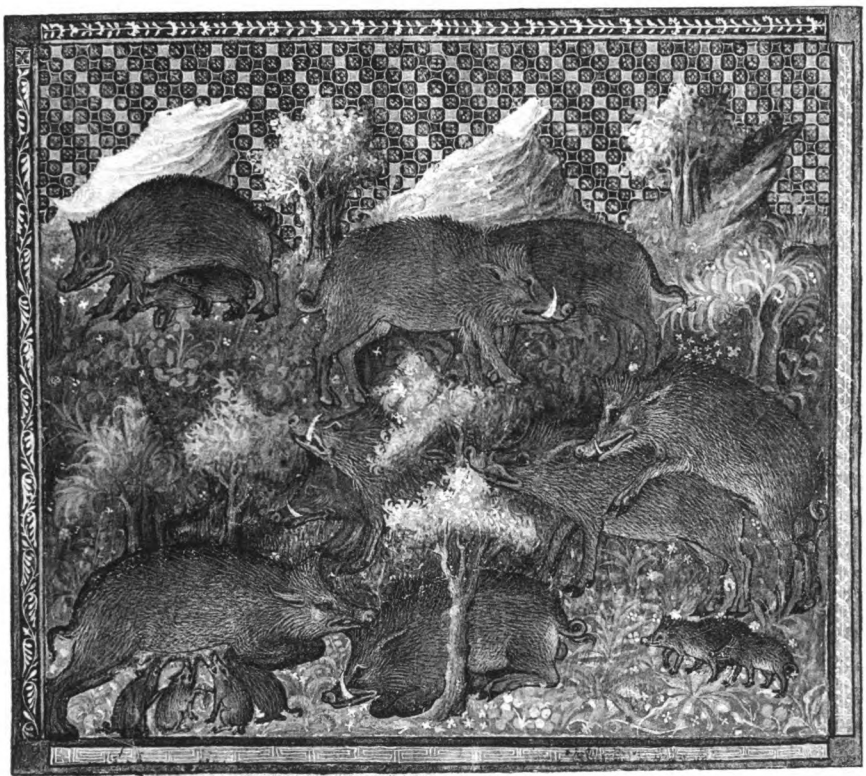

Cy dcuise du sanglier et de tou
tes sa nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

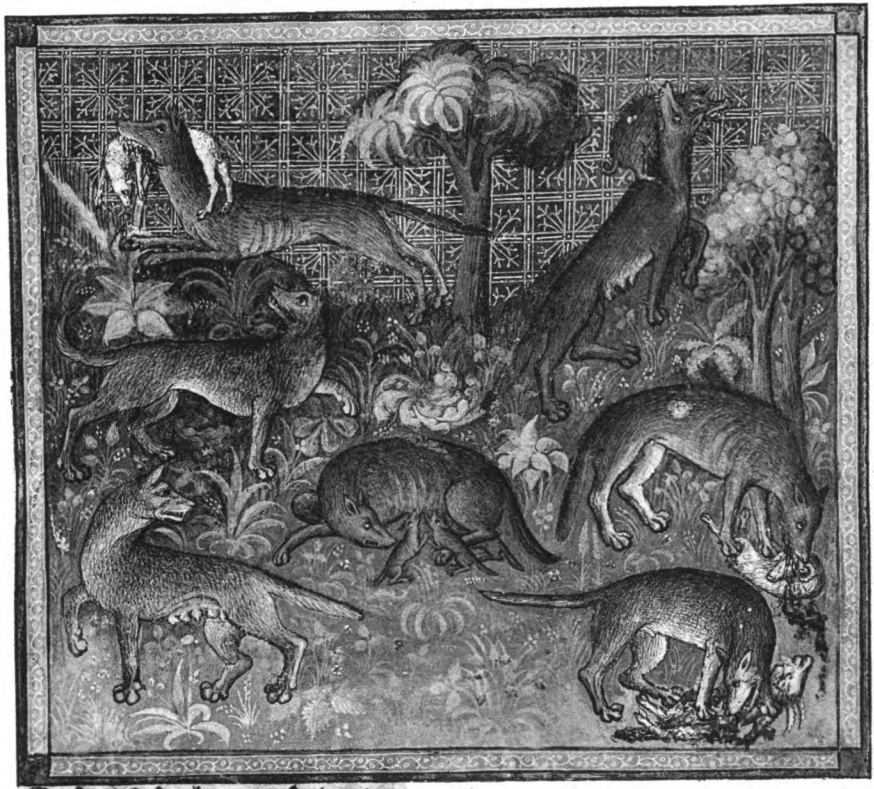

Cy dcmle du loup et de toute
la nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy devise du renard et de toute
sa nature

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

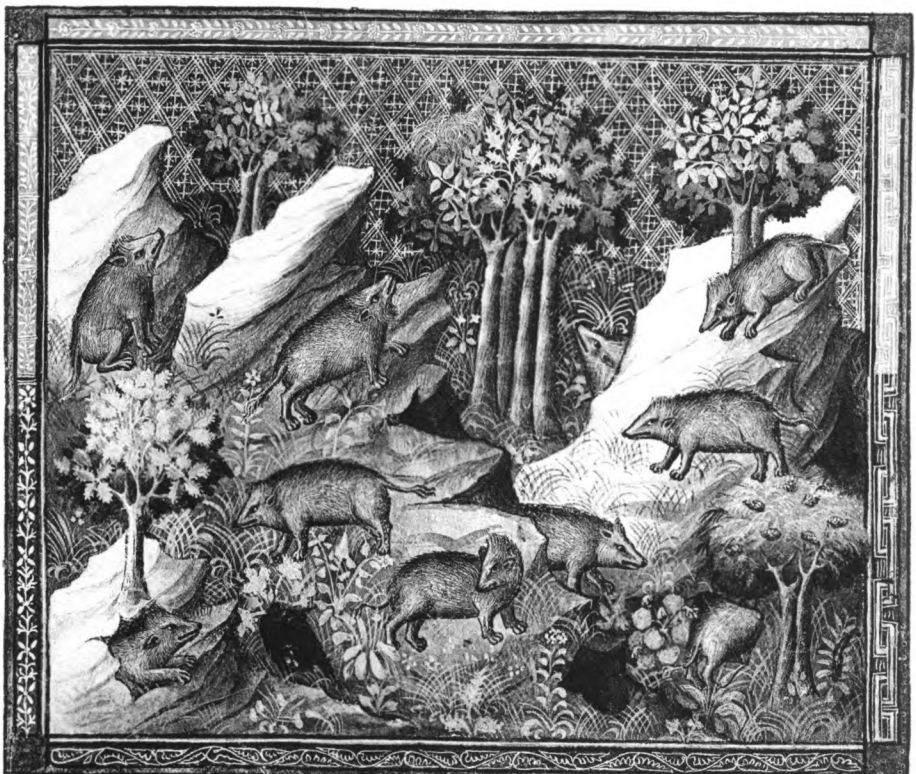

Cy dcuise du blanan & de toute
sa nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise du chat et de toute la nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

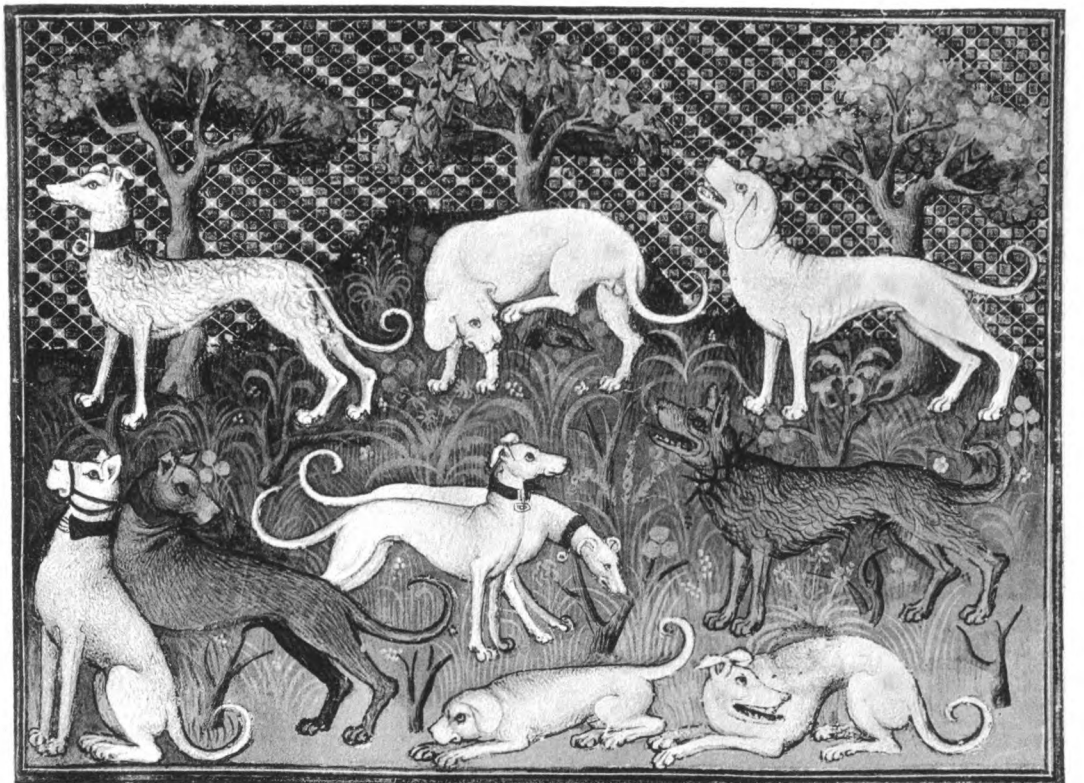

Cy apres deuise des manieres et condicions des chiens.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise des maladies des chiēs
et de leurs curations.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

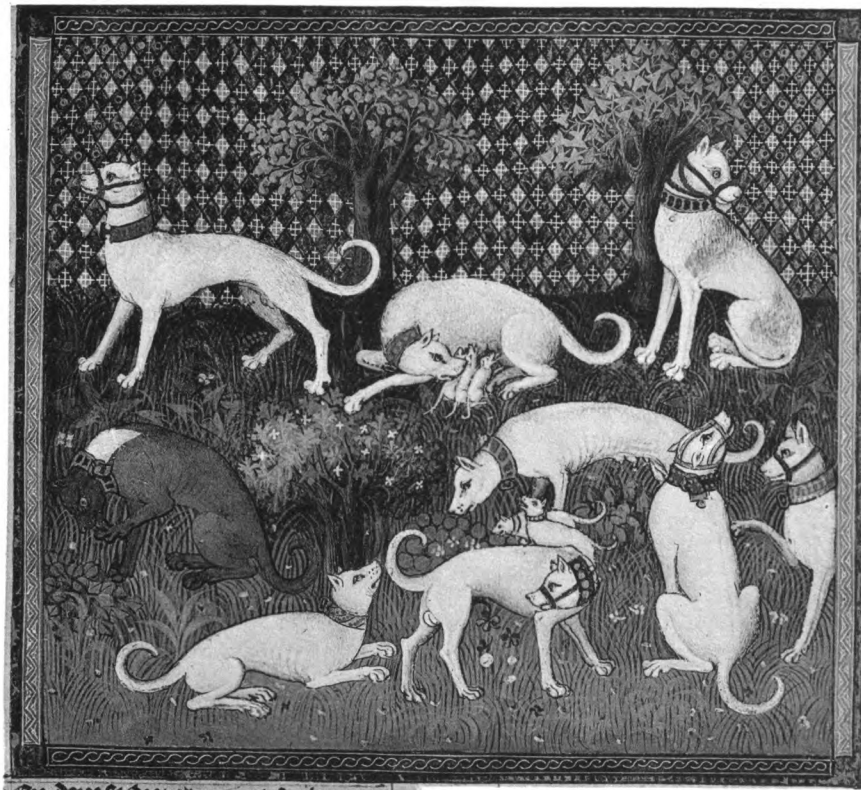

Cy dessule des alanz et de toute leur nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

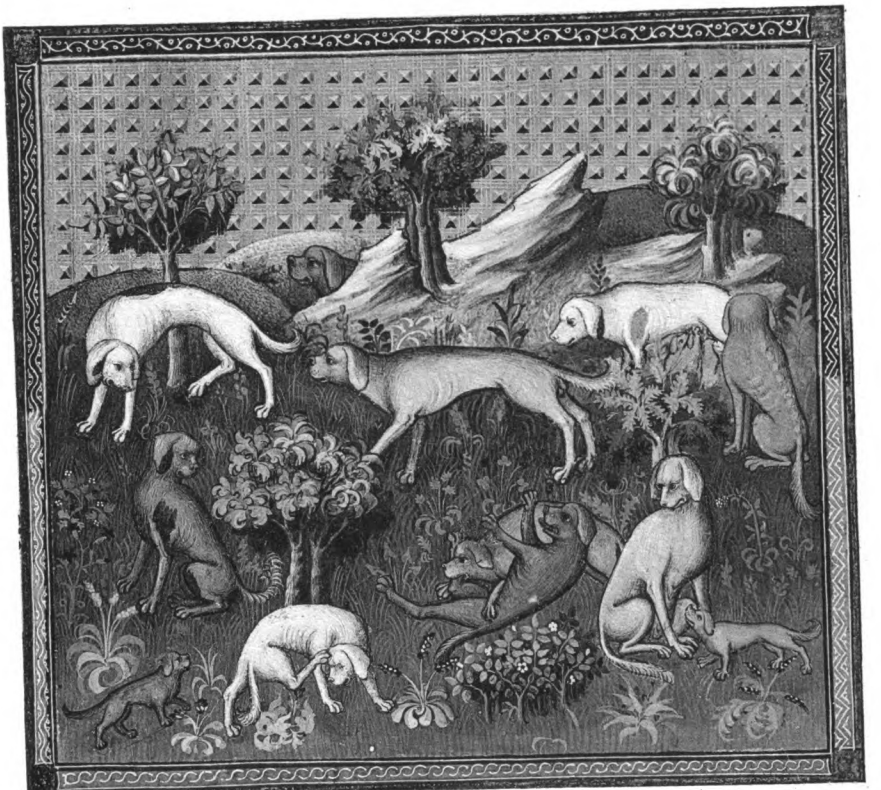

Cy deuise du chien courant & de tou/
te sa nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

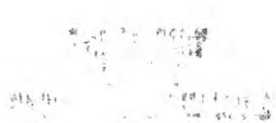

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

cy deuise du mastin et de toute sa nature.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise des maneiers et condicions qui doit auoir celuy que on veult aprendre a estre bō vene.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

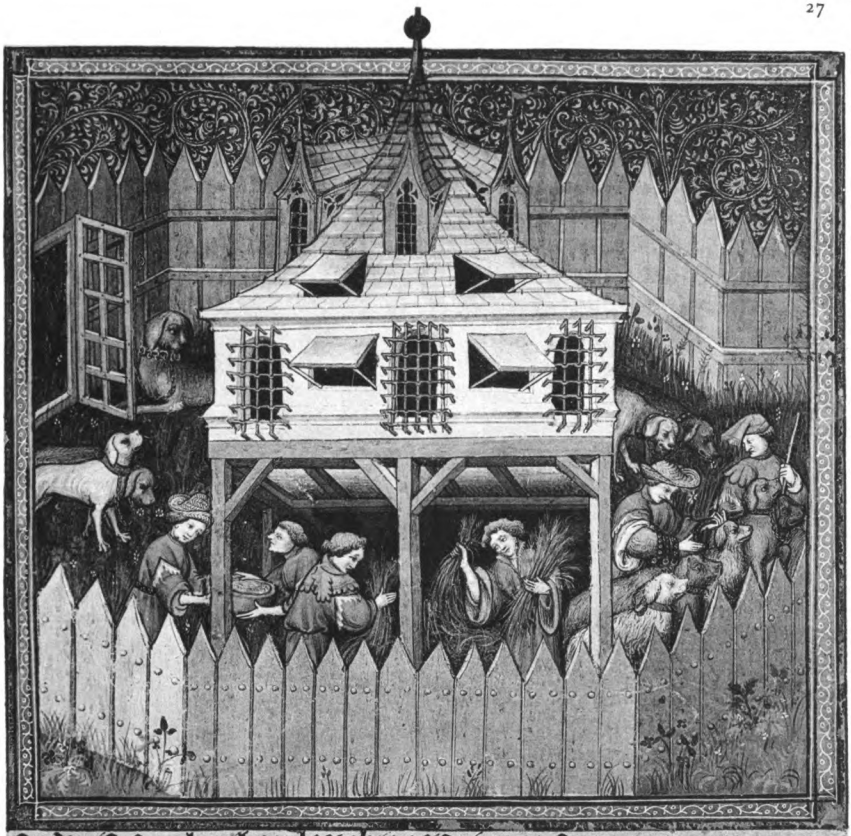

Cy dessus du dessus ou les chiens doivent demourer & comment il doit estre tenu.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise comment on doit mener les chienz esbatre.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

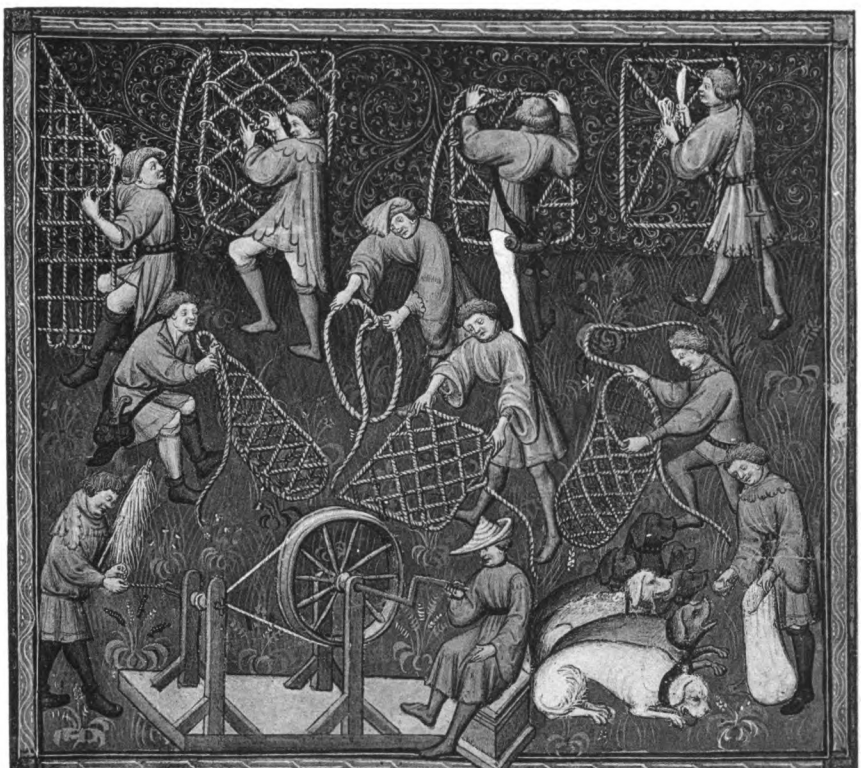

Cy apres deuise comment on doit faire & lascier toutes manieres de laz.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dessus commence on doit mettre les chiens a faire la curee.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise comment on doit mener en queste son varlet pour aprendre a cognoistre de grant cerf par le pie.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit cognoistre grant cerf par les fumees.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

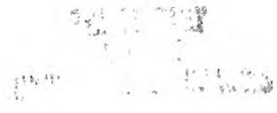

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit cognoistre grant cerf par les froyeis.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

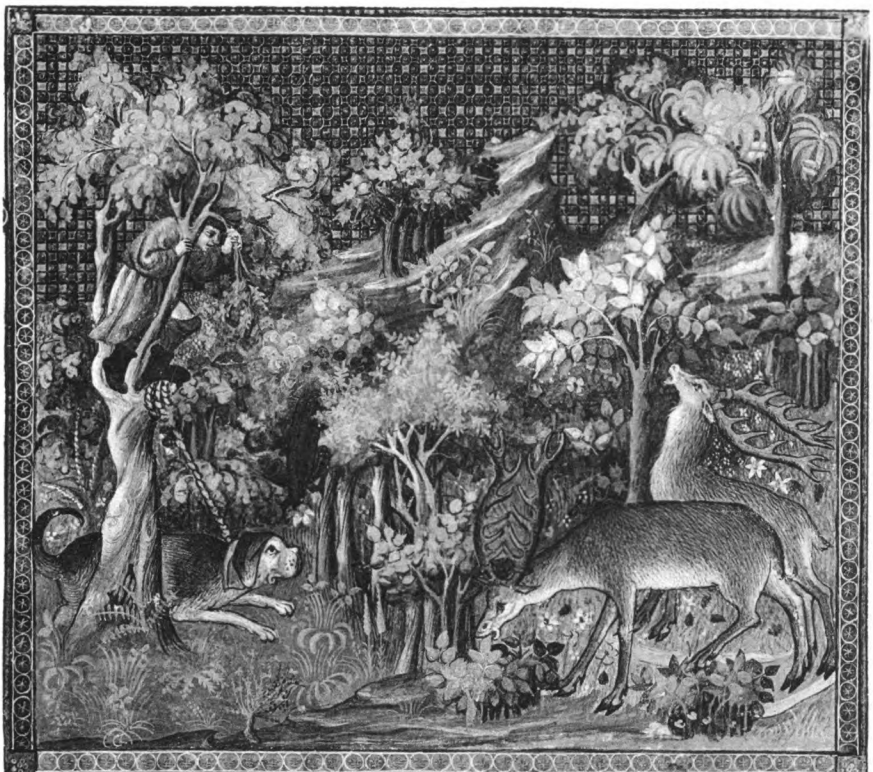

Cy apres deuise comment on doit aler en queste a la veue.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit aler en queste entre les champs & la foreste.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

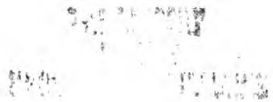

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

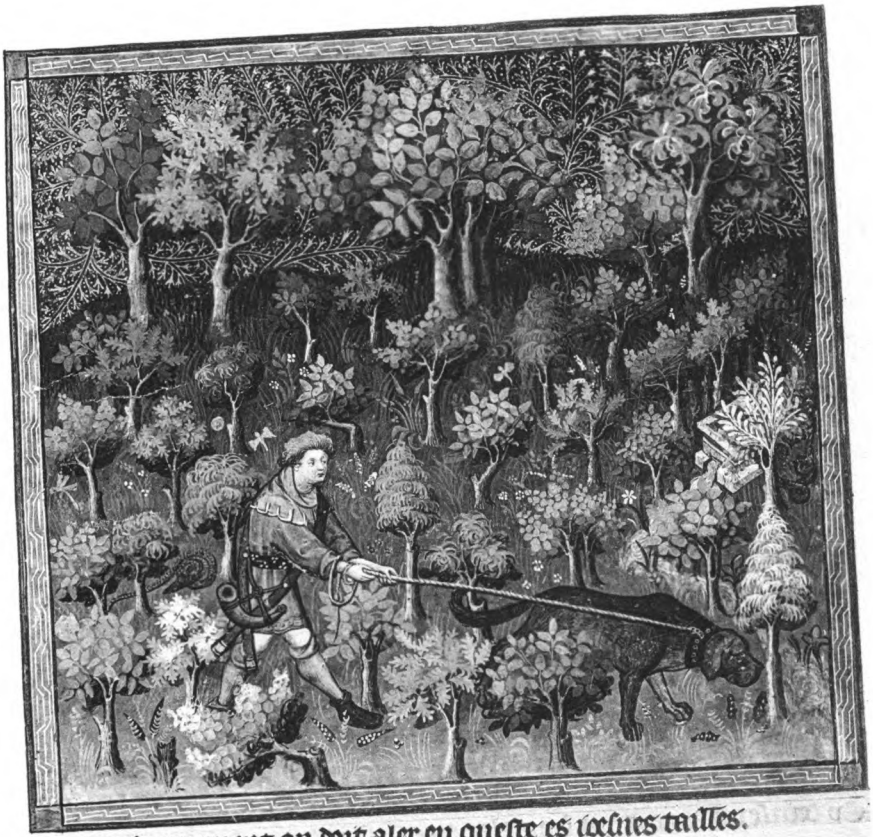

Cy deuise comment on doit aler en queste es ioelines tailles.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dessus comment on doit aler en queste parmy les fors.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuile comment on doit aler en queste es haultes forestes.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

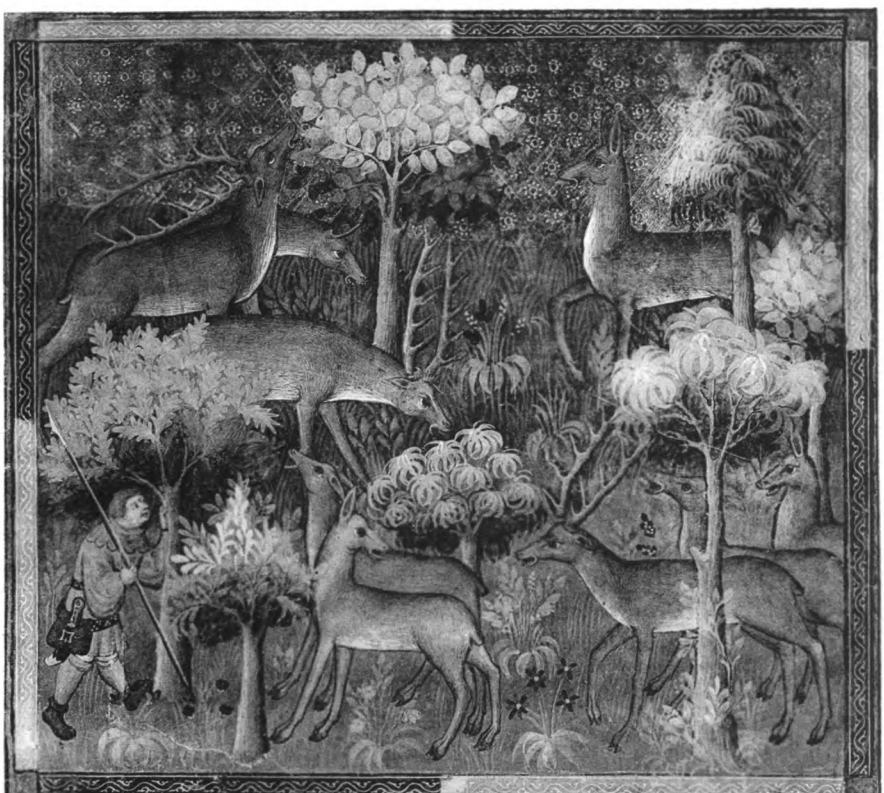

Cy deuise comment on doit aler en queste par ouyr rere les cerfs.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

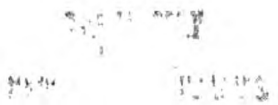

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

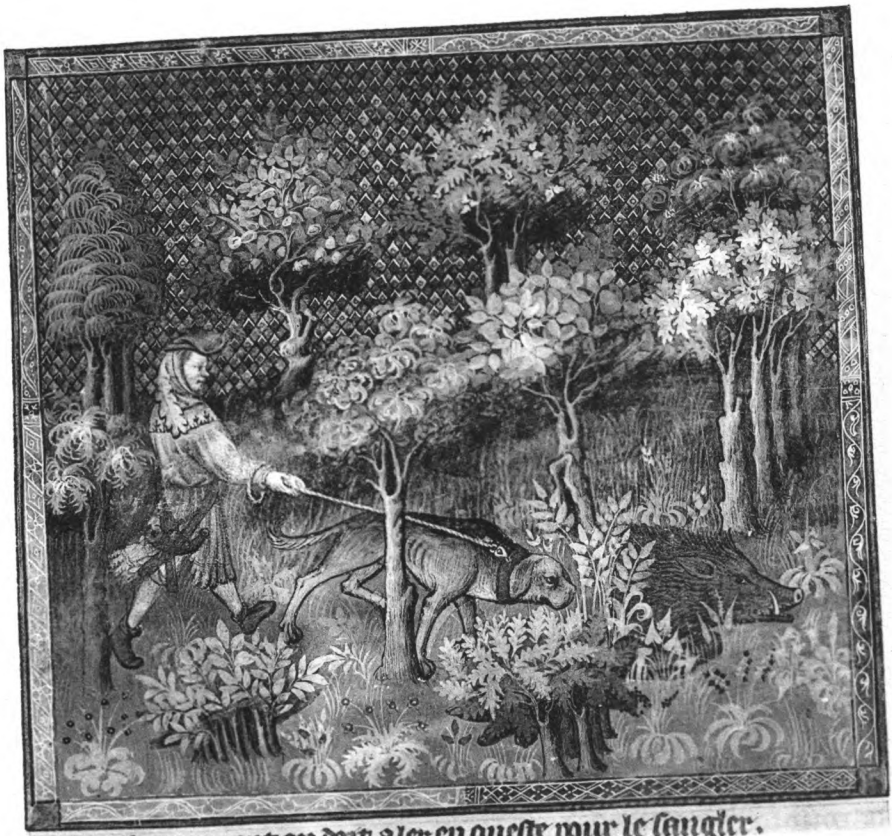

Cy deuise comment on doit aler en queste pour le langlier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dessus comment lassemblee se doit faire en este et en yuer.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dense comment on doit aler laillier courre pour le cerf.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise cõment on doit escorchier le cerf et le deffaire.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit faire le droit a sõ limier ⁊ la cuyriee aux chiẽs.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit aler laisser courre pour le sanglier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit deffaire le sangler:

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment homme sert homme ayde.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise comment on doit chascier et prendre le rangier.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise cõment le bon veneur doit chascier ⁊ prendre le dain a for

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise cõment le bõ veneur doit chascier ⁊ pñdre le bouc sauuaig

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment le bon veneur doit chacier & prendre le cheuel a force

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise comment le bon veneur doit chasser a prendre le lieure a force

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

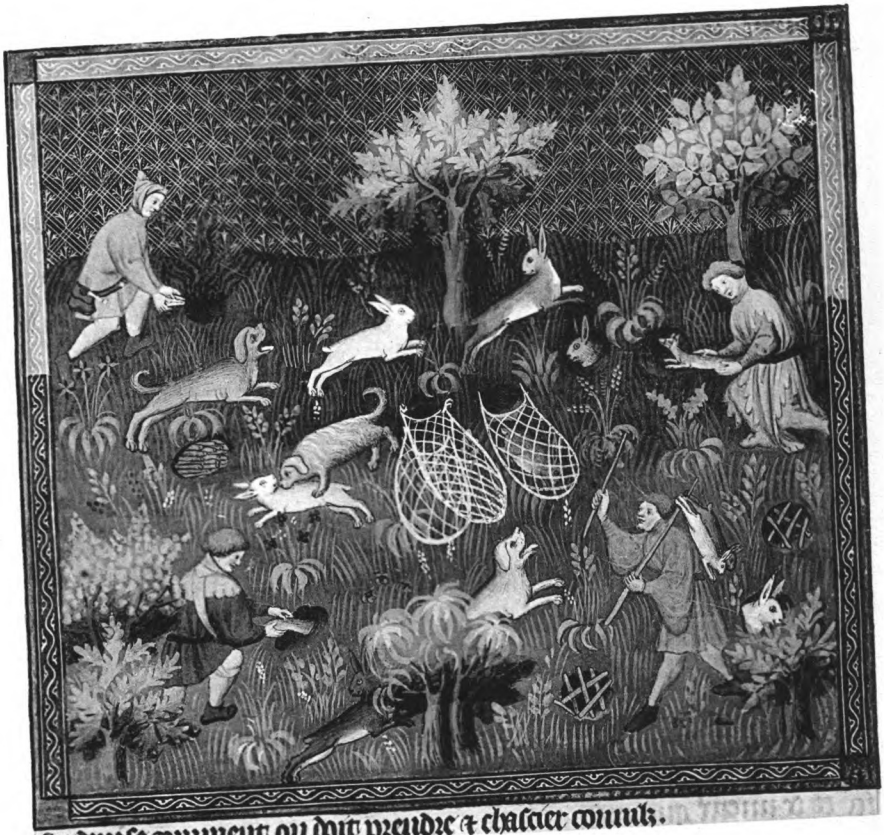

Cy deuise comment on doit prendre & chascier connilz.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit chacier et prendre lours

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuille comment on doit chacier et prendre le sanglier.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit ferir le sangler

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

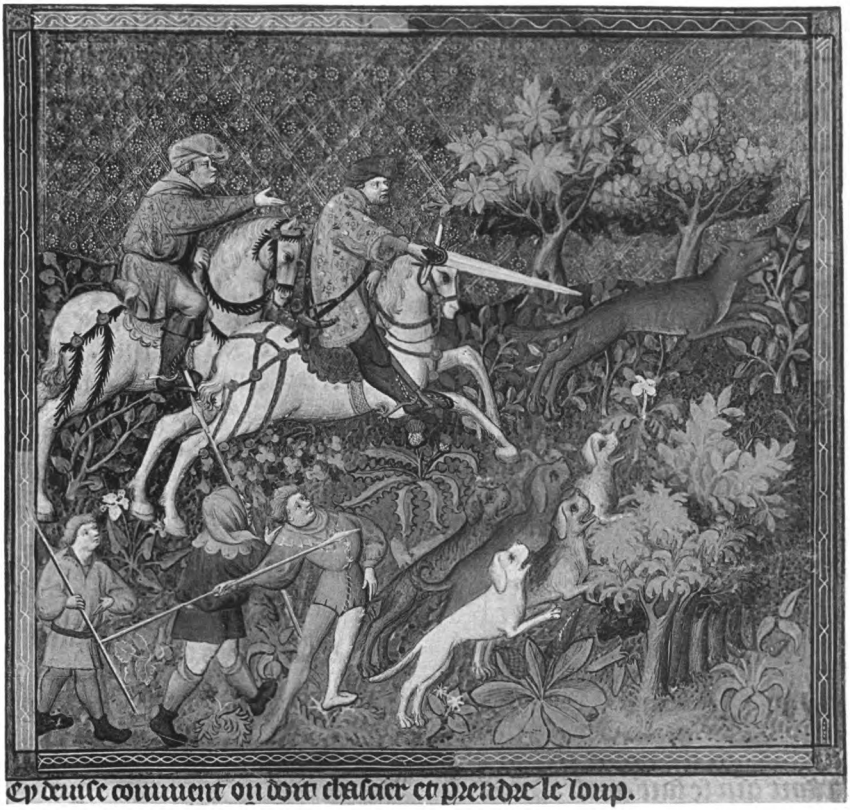

Cy deuise comment on doit chacier et prendre le loup.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise comment on doit chacer et prendre le regnart.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

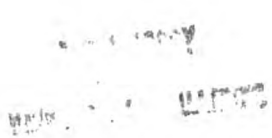

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

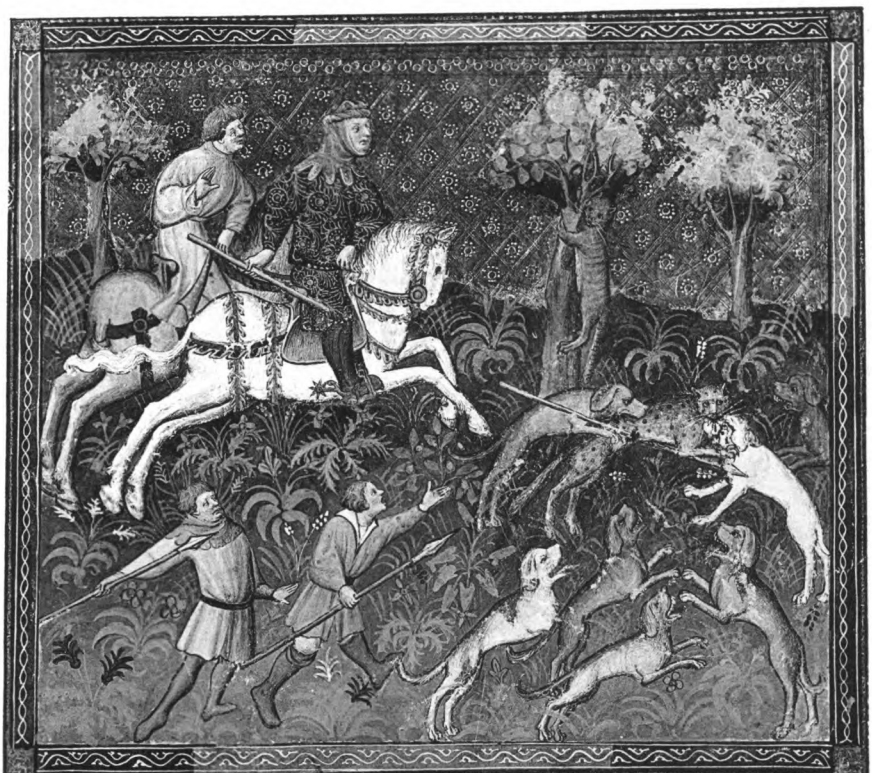

Cy apꝛs deuise cõment on doit chascier et prendre le chat a force.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

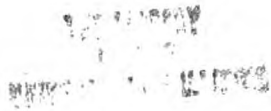

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise comment on doit chacier et prendre la loutre.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

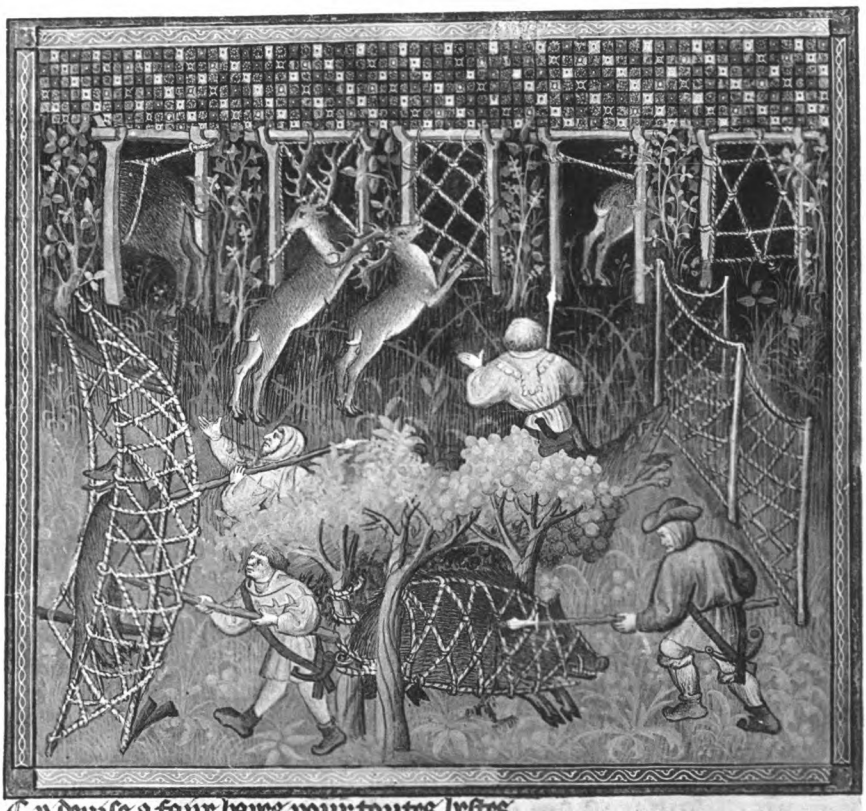

Cy deuise a faire hayes pour toutes bestes.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

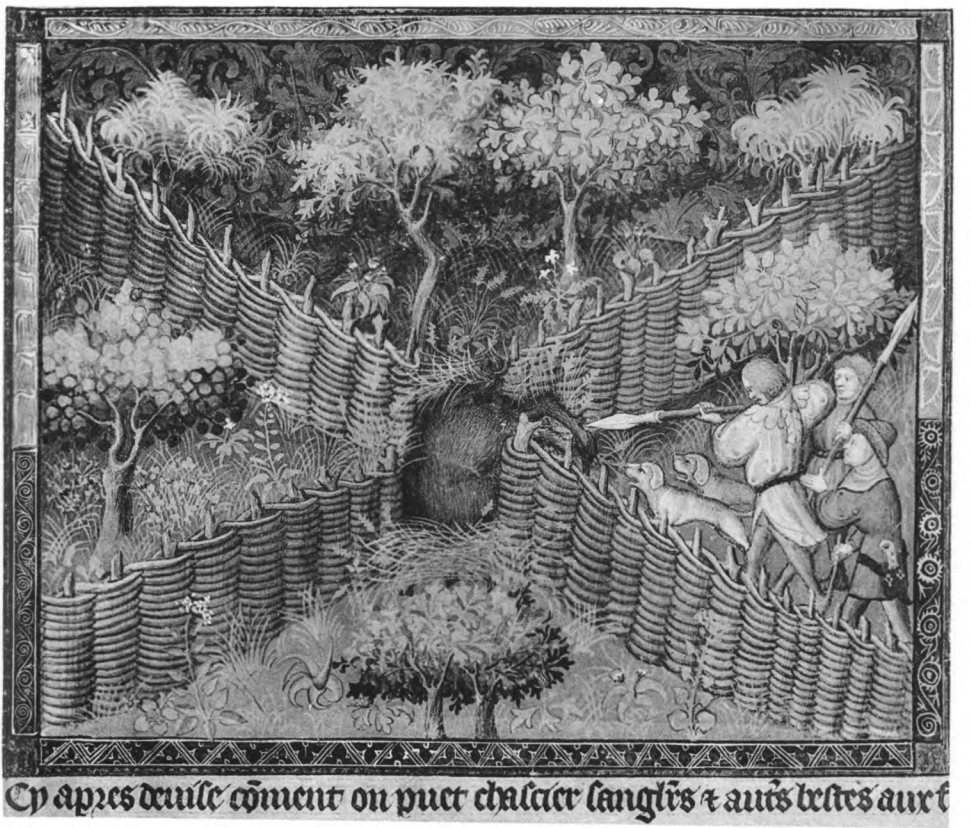

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise cõmũt on puet prendre ours ⁊ autres bestes aux dardieres

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

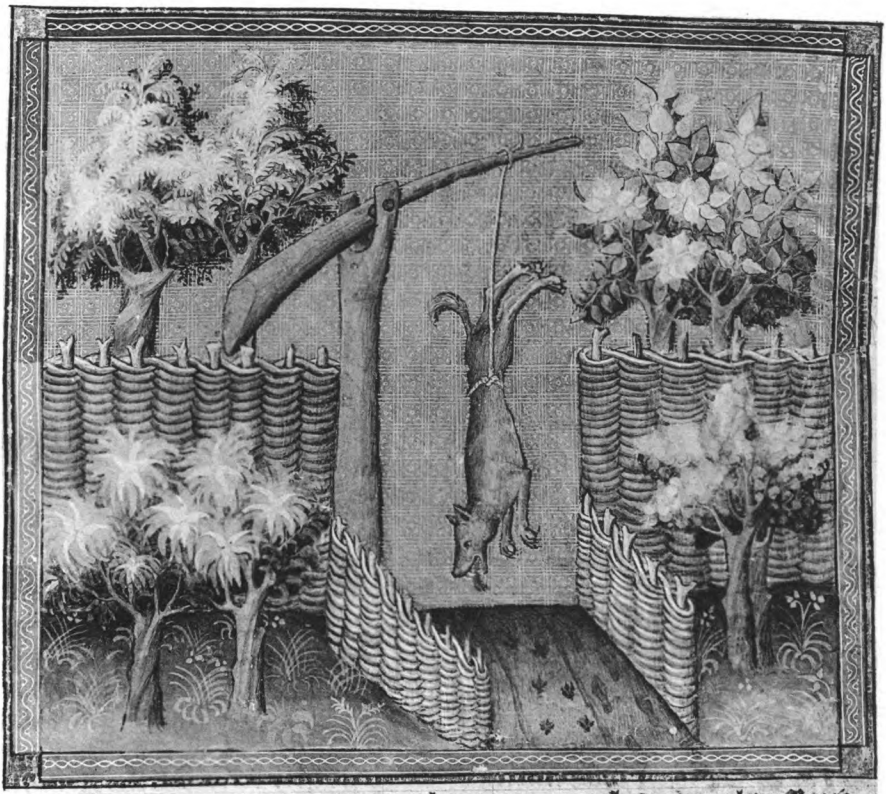

Cy dessus cõment on puet prendre loups & autres bestes aux haussepiez.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

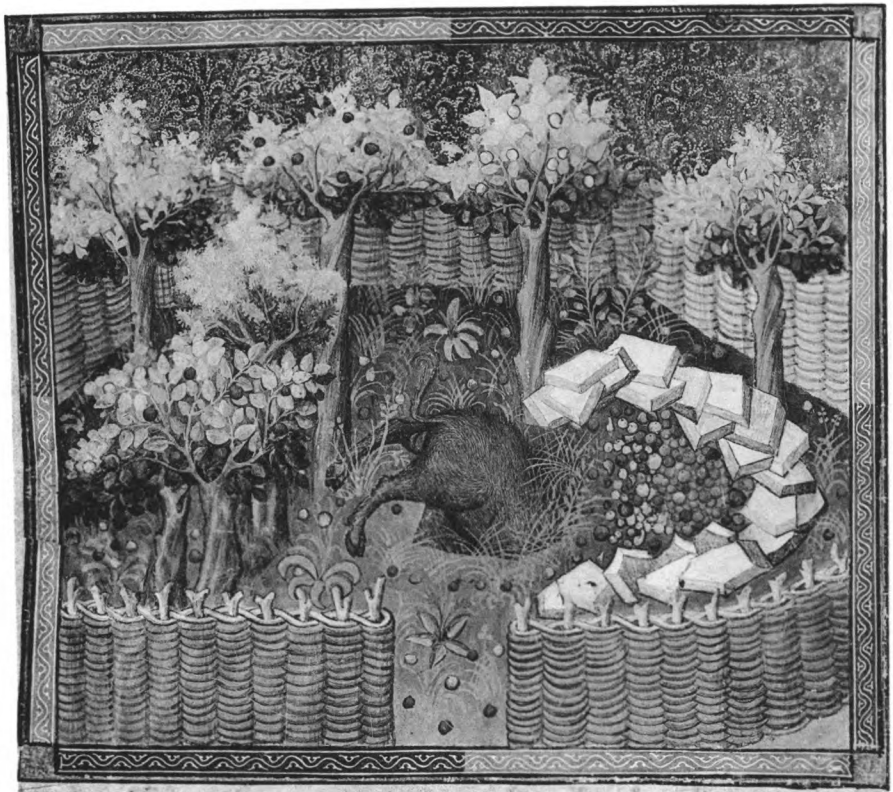

Cy deuise comment on puet prendre sãglers ⁊ autres bestes quãt ilz võt a
leurs mengues ou viandeis es champs ou vergiers.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise cõment on puet prendre les sanglers a veautrier.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

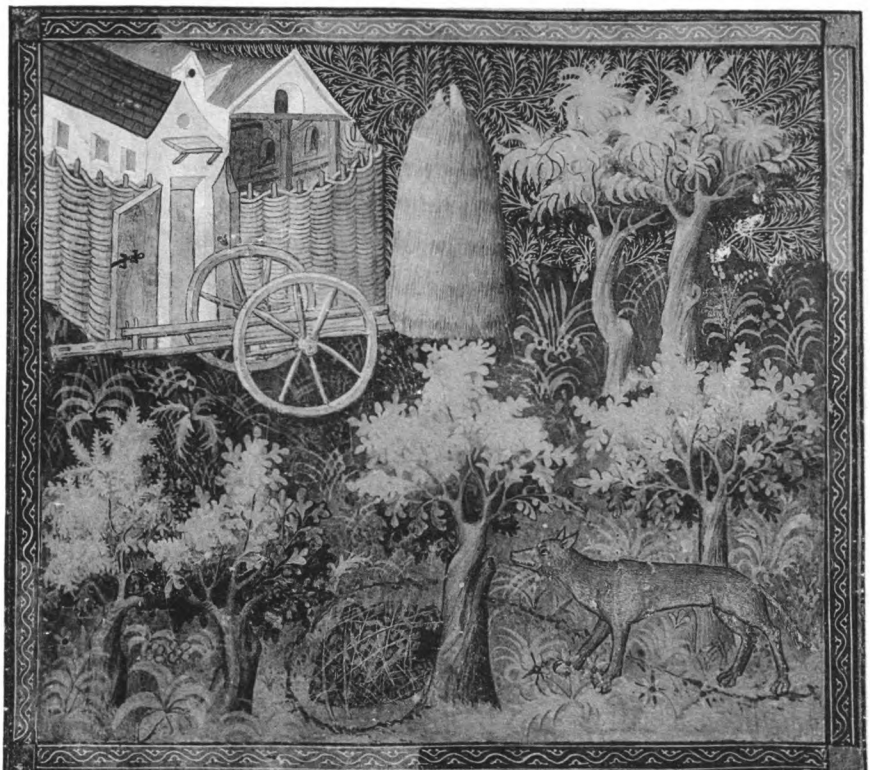

Cy apres deuise comment on puet prendre les loups aux fosses au trayn.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy aps deuise cõment on puet prendre les loups aux aguilles.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dessus aura maniere pour prendre les loups.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

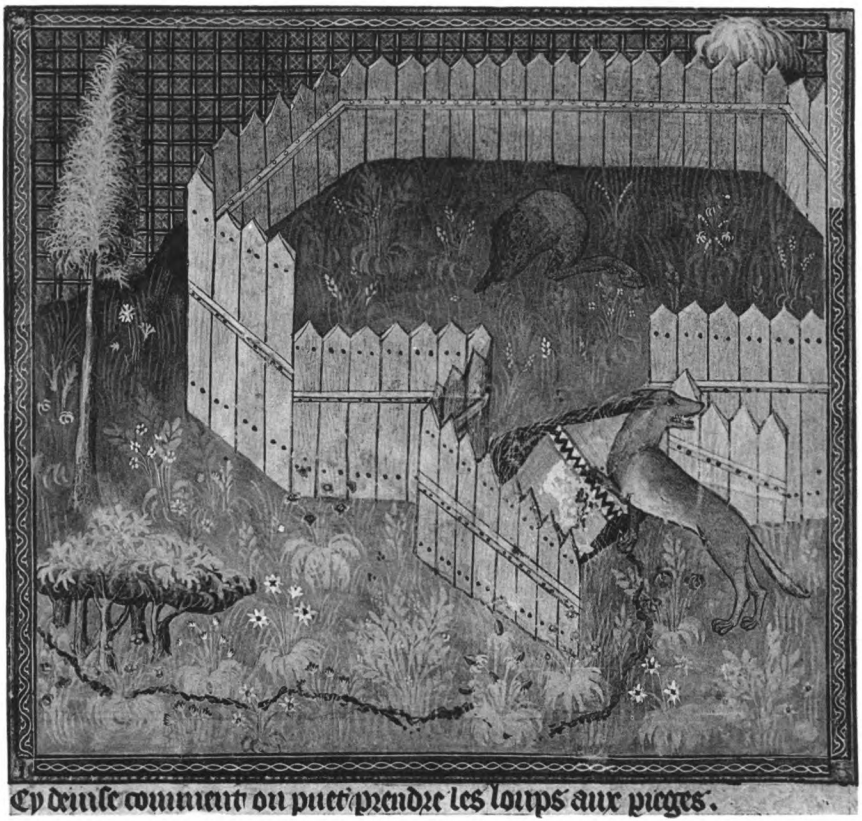

Cy dessus commence on puet prendre les loups aux pieges.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy deuise cõmũt on puet traire aux bestes a larbaleste ⁊ a lare de main.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dessus comment on peut mettre les bestes au tour pour traire.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

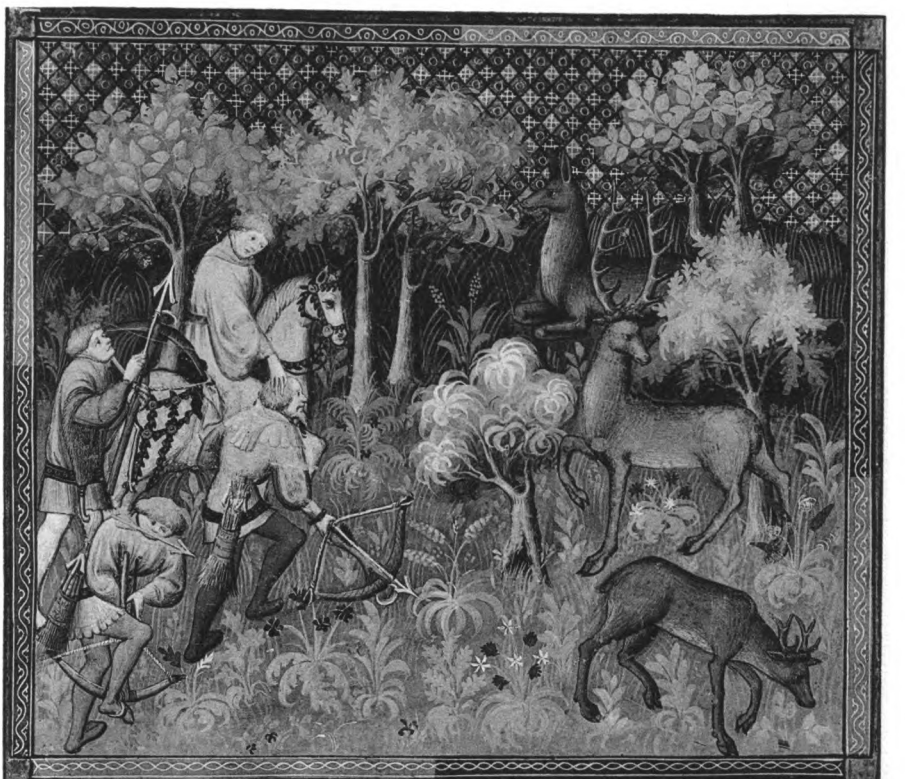

Cy aps deuise cōment on puet asseoir les archiers po͞r traire aux bestes.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

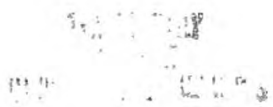

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise comment on puet aler es forestz pour traire aux bestes.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

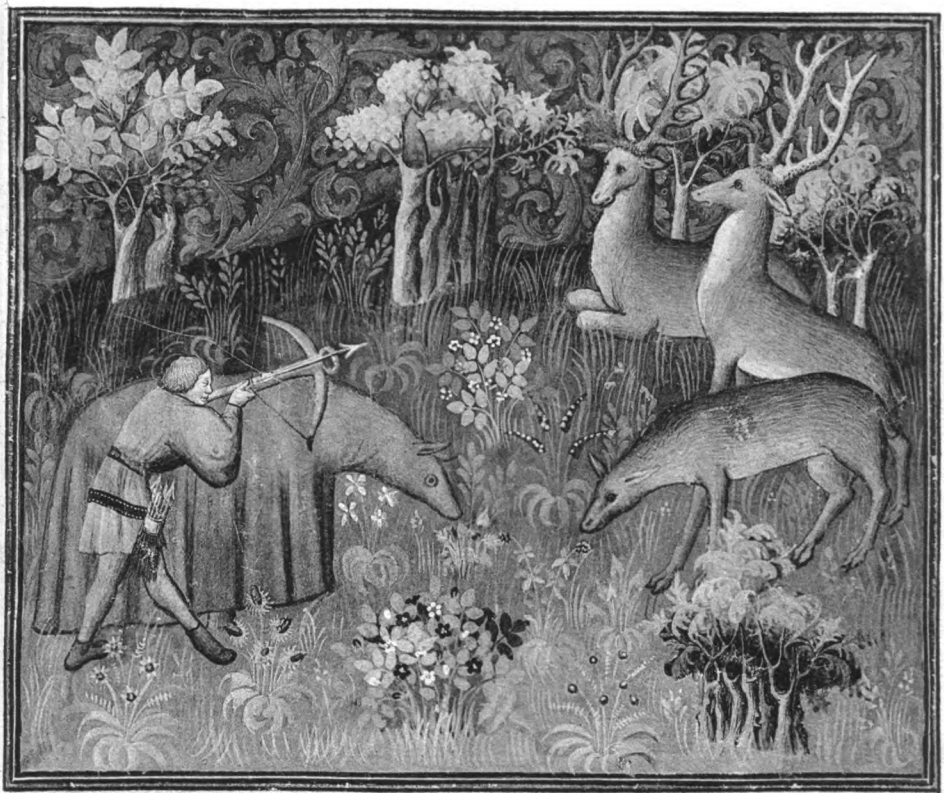

Cy ap̄s deuise cōment on puet porter la toile po͛traire aux bestes.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

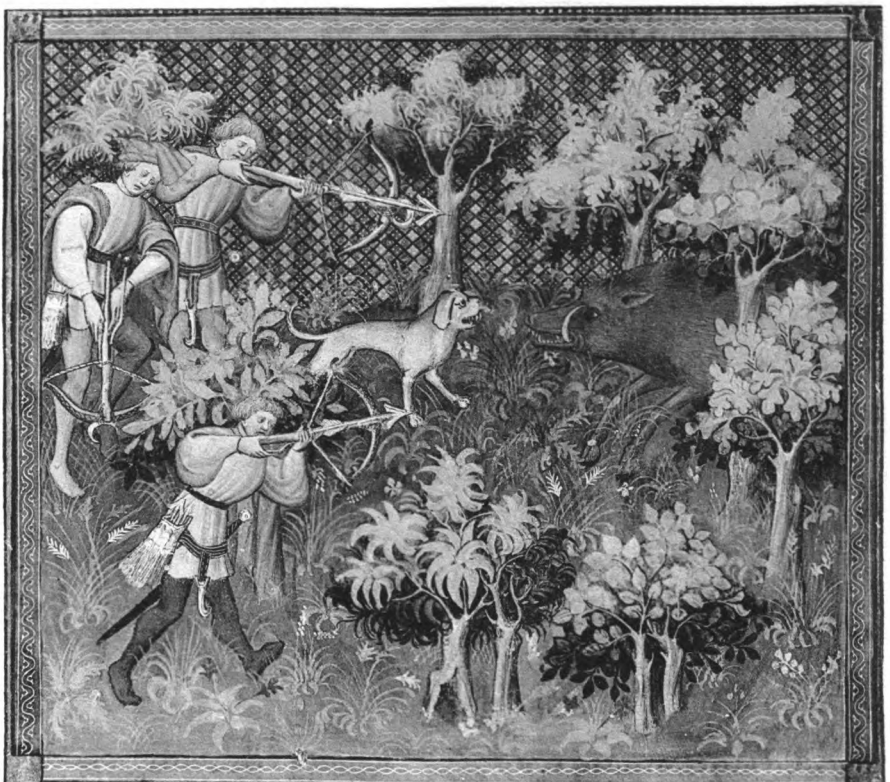

Cy apꝛs deuise cõment on puet traire aux bestes noyres.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

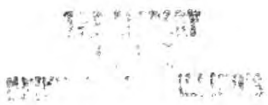

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy dessus commence on puet traire au fuell aux bestes noyres.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

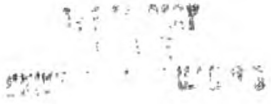

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

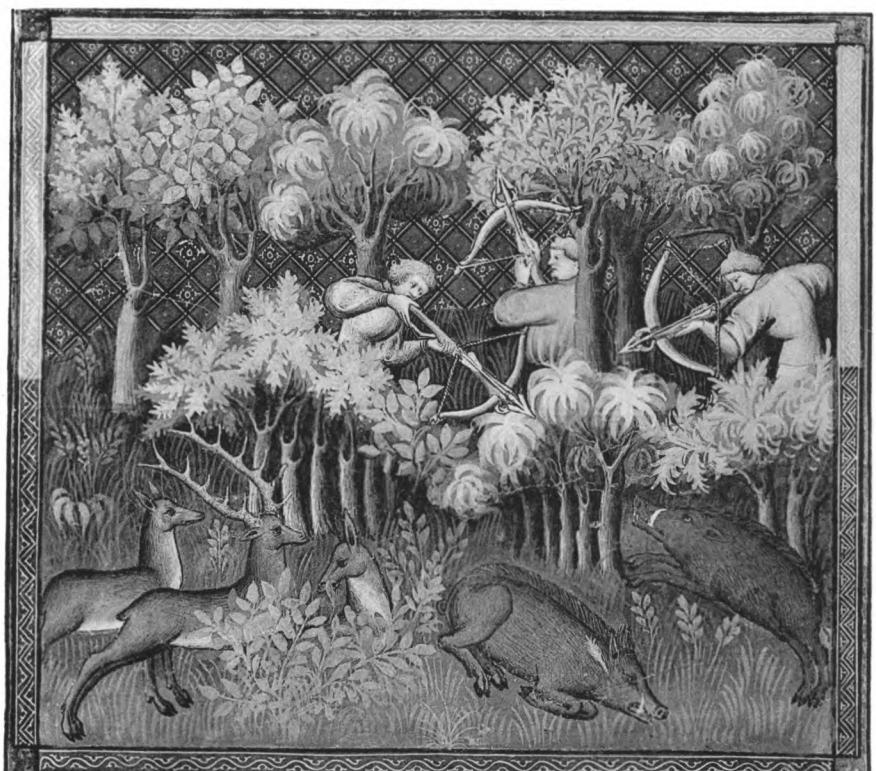

Cy apres deuise comment on puet traire aux bestes rousses et noyres a la reuenue de leurs viandeiz ou mengues.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

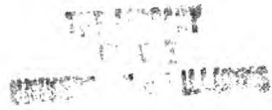

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

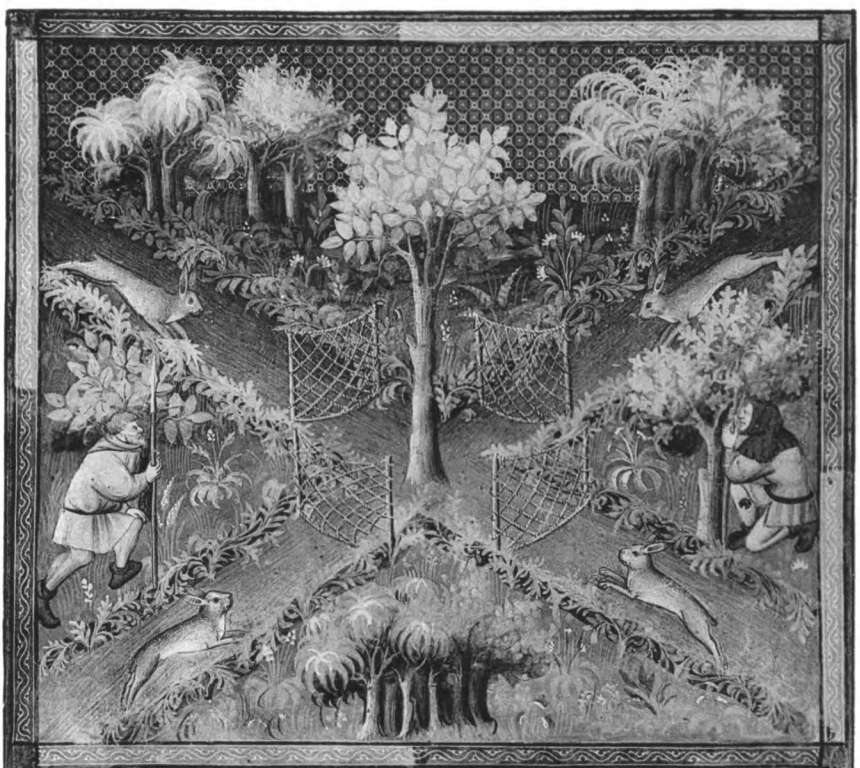

Cy dessus comment on puet prendre les heures aux rayeux.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

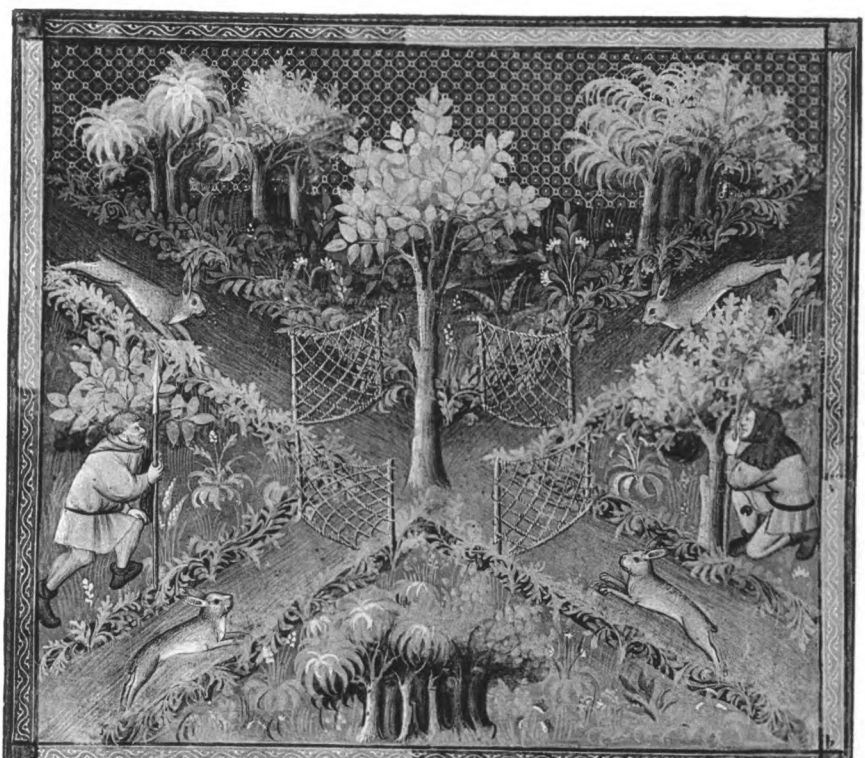

Cy dessus comment on puet prendre les heures aux veleurs.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apres deuise cõment on puet prendre les lieures aux panniaux.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy apꝛs deuise cõment on puet prendre les lieures aux pouchꝛs ou preꝛ rapleur.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy ap̃s deuise cõment on puet prendre les lieures a la croupie.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Cy ap̃s deuise cõmẽt on puet tendre pouches ou menues cordeletes ou raysea

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

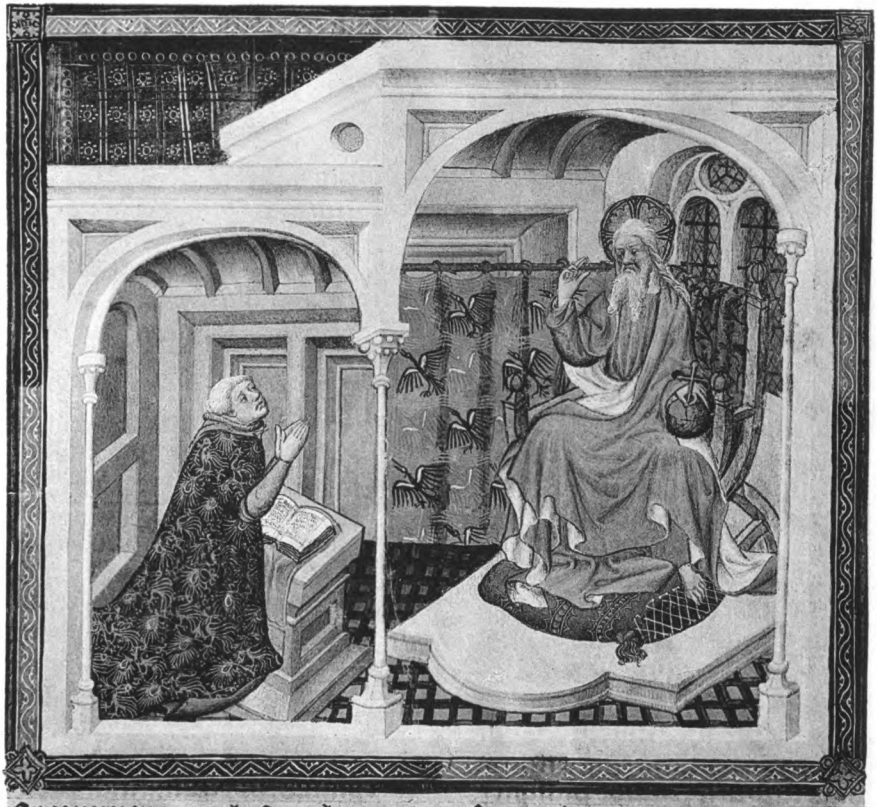

Cy commencent plusieurs hommes moyslons en latin et en francoys.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 053014087

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF ILLINOIS AT
URBANA-CHAMPAIGN